

PLAN D'ACTION

POUR LE PATRIMOINE ÉCRIT

RÉGION POITOU-CHARENTES

**Rapport d'enquête sur la situation et les projets
des bibliothèques et autres établissements**

Données au 31 décembre 2004



SOMMAIRE

INTRODUCTION

Le PAPE, son application en région Poitou-Charentes p. 3

AVANT-PROPOS

Présentation des réponses à l'enquête p. 5

LE QUESTIONNAIRE

1 - Les locaux p. 9

2 - Les collections patrimoniales p. 19

3 - La gestion des collections p. 38

4 - La mise en valeur p. 45

5 - Les opérations menées p. 48

6 - Les opérations et les projets en cours p. 49

SYNTHÈSE

1 - Les besoins exprimés p. 53

2 - Les perspectives p. 55

ANNEXES p. 57

INTRODUCTION

Le PAPE, son application en région Poitou-Charentes

Le plan d'action pour le patrimoine écrit est inscrit dans les priorités du ministère de la culture et de la communication depuis 2004. La direction régionale des affaires culturelles Poitou-Charentes a chargé l'agence de coopération des bibliothèques, centres de documentation et services d'archives en Poitou-Charentes d'assurer sa mise en œuvre. Après acceptation par le conseil d'administration, l'association a procédé au recrutement d'une chargée de mission.

Une réunion de présentation aux bibliothèques et autres établissements en charge des fonds patrimoniaux de la région a eu lieu le 14 septembre 2004 en présence de Monsieur Gérard Cohen, conservateur général des bibliothèques, chargé d'une mission d'évaluation et de conseil auprès du directeur du livre et de la lecture. Un comité de pilotage, réunissant les conservateurs des bibliothèques municipales à vocation régionale de La Rochelle et de Poitiers, un représentant des services d'archives départementales, un représentant du service commun de la documentation de l'université de Poitiers, la présidente et la directrice de l'association ABCD, a été constitué pour le suivi scientifique du plan.

La première réunion de ce comité (15 décembre 2004) a fixé les objectifs de la mission. Le questionnaire destiné au recensement des fonds patrimoniaux, établi par le ministère de la culture et de la communication, a été envoyé à 35 bibliothèques et services d'archives. Une visite a été effectuée dans chacun de ces services. Les services de la direction régionale des affaires culturelles ont été sollicités pour compléter la liste des établissements susceptibles de détenir des fonds patrimoniaux. En conséquence, l'enquête a été envoyée à 21 sociétés savantes, 18 musées et 7 bibliothèques religieuses. En complément, un courrier de demande d'informations sur la présence de fonds patrimoniaux a été adressé à 127 collectivités territoriales de plus de 2 000 habitants et à 69 autres établissements.

Le rectorat a autorisé l'envoi de l'enquête auprès de ses établissements. Une demande d'autorisation d'enquêter dans les tribunaux, envoyée aux services administratifs régionaux de Poitiers pour les départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime, et de Bordeaux pour le département de la Charente, est restée sans réponse.

Préalablement, plusieurs actions de préservation et de valorisation du patrimoine écrit et graphique de la région ont été menées :

- En 1975 : *Recensement des livres anciens des bibliothèques françaises* de Françoise Bléchet et d'Annie Charon.

- En 1995, les bibliothèques ont participé à la publication de : *Bretagne, Pays de la Loire, Poitou-Charentes*, « Collection Patrimoine des bibliothèques de France », volume 8.

L'agence de coopération ABCD a été à l'initiative de plusieurs projets coopératifs :

- En 1991, elle réalise un premier vidéodisque *Mémoire d'images Poitou-Charentes* à partir de 17 000 vues de manuscrits, livres, gravures, dessins, cartes postales et affiches, issus des collections d'une dizaine d'établissements. Il est suivi d'un second vidéodisque *Le Temps d'Aubigné*, sur l'époque de ce poète originaire de la région.
- En 1995, un cédérom *Les voyages de l'Astrolabe* évoque les grandes expéditions maritimes du 19^e siècle.
- Depuis 1996, elle coordonne la manifestation le *Mois du patrimoine écrit* dans la région pour laquelle, chaque année, une dizaine d'établissements mettent en valeur une partie de leur fonds patrimonial.
- En 2004, une convention quadriennale signée entre l'association ABCD et la Bibliothèque nationale de France permet la numérisation des publications des sociétés savantes de la région et leur mise en ligne sur le site Gallica.

AVANT-PROPOS

L'enquête a été envoyée à 72 bibliothèques, services d'archives, musées, sociétés savantes et autres établissements possédant des fonds patrimoniaux connus pour la plupart. Une demande de renseignement sur la présence de fonds patrimoniaux a été adressée à 69 établissements, hôpitaux, services de l'armée et établissements scolaires, et 127 collectivités territoriales. 31 d'entre eux ont répondu positivement ; l'enquête leur a été envoyée dans un second temps¹.

1 - Les réponses reçues

Le pourcentage des réponses à l'enquête est extrêmement variable selon le type d'établissement consulté. Plus de la moitié des collectivités territoriales de plus de 2 000 habitants, des hôpitaux, des associations et des autres établissements n'ont pas répondu à l'enquête.

ÉTABLISSEMENTS	RÉPONSE	FONDS PATRIMONIAUX	SANS FONDS PATRIMONIAUX
Bibliothèques territoriales : 19	100%	79%	21%
Services communs de la documentation : 2	100%	50%	50%
Services d'archives : 14	93%	92%	8%
Musées : 18	90%	100%	0%
Associations : 13	40%	77%	23%
Collectivités territoriales (mairies) : 127	48%	25%	75%
Hôpitaux : 28	40%	27%	73%
Etablissements de l'Éducation nationale : 15	6%	100%	0%
Services de l'armée : 7	71%	40%	60%
Autres établissements : 26	27%	43%	57%
Tous établissements	61,5%	63,5%	36,5%

Le pourcentage des fonds patrimoniaux a été calculé à partir des enquêtes reçues. La présence de ces fonds dans les bibliothèques, les services d'archives, les musées et les associations (sociétés savantes) est conséquente. Elle reste très exceptionnelle dans le cadre d'une consultation élargie aux collectivités territoriales, centres hospitaliers et autres établissements.

La prospection téléphonique préalable des services de l'armée explique le pourcentage important des retours malheureusement non confirmé par le renvoi de l'enquête. Les réponses positives des collectivités territoriales ont été fournies par 12 bibliothèques municipales, 1 musée et 7 mairies.

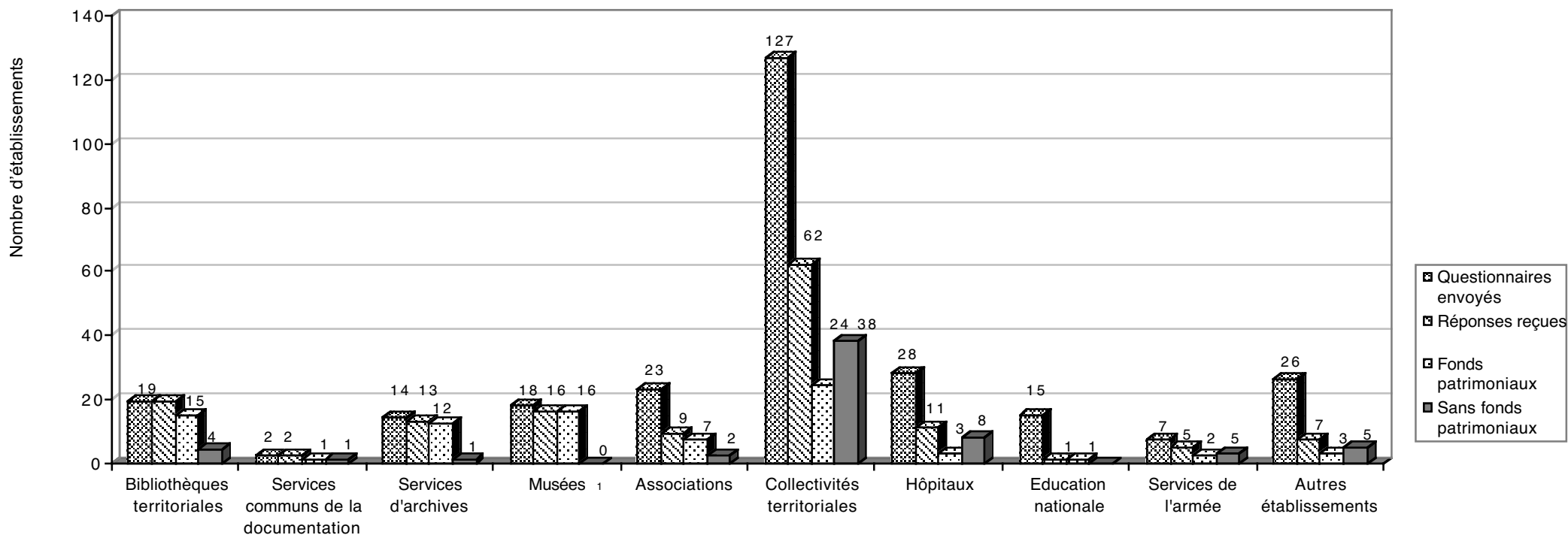
¹ Se reporter à la liste des établissements participant à l'enquête et à la liste des établissements interrogés sur la présence de fonds patrimoniaux en annexe 2, p. 61 et 74.

Quelques établissements, principalement privés ou en cours de réaménagement, n'ont pas souhaité répondre à l'enquête.

2 - La représentativité des fonds patrimoniaux

Plus de 80% des bibliothèques et des services d'archives conservent dans leurs locaux des fonds patrimoniaux à l'exception du service d'archives municipales de Poitiers dont les fonds patrimoniaux sont déposés à la médiathèque de la ville, du service commun de la documentation de La Rochelle récemment créée et des bibliothèques départementales qui n'ont pas pour vocation la conservation de documents anciens. Le dépouillement de l'enquête ne tient pas compte des réponses de ces établissements.

Réponses à l'enquête par type d'établissement



LE QUESTIONNAIRE

1 - LES LOCAUX

Le dépouillement de l'enquête présente les résultats obtenus par d'établissement. La médiathèque municipale de Poitiers et la médiathèque de la communauté d'agglomération de La Rochelle à vocation régionale sont notées BMVR. Le service commun de la documentation de l'université de Poitiers est noté SCD. Les questionnaires des collectivités territoriales ont été redistribués selon leur catégorie : bibliothèques territoriales, musées et mairies sans service spécialisé. On retrouve dans la catégorie « autres » les chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie.

1.1 Les surfaces des locaux

Le dépouillement de l'enquête ne tient pas compte de ces questions pour les catégories suivantes : mairies, hôpitaux, établissements scolaires, services de l'armée et autres établissements. Les pièces abritant leurs fonds patrimoniaux sont à usage multiple : salles du conseil municipal ou des mariages (mairies), réserves, placard, bureaux...

Surface moyenne par type d'établissements

ÉTABLISSEMENTS	SURFACE	SURFACE DES FONDS PATRIMONIAUX	
Tous établissements	1 477 m ²	221 m ²	12 %
BMVR*	8 075 m ²	1 020 m ²	12,5 %
Autres bibliothèques territoriales	1 034 m ²	253 m ²	24,5 %
SCD de Poitiers	10 581 m ²	610 m ²	5,5 %
Services d'archives	1 876 m ²	340 m ²	18 %
Musées	1 372 m ²	155 m ²	11 %
Associations	115 m ²	37 m ²	32 %

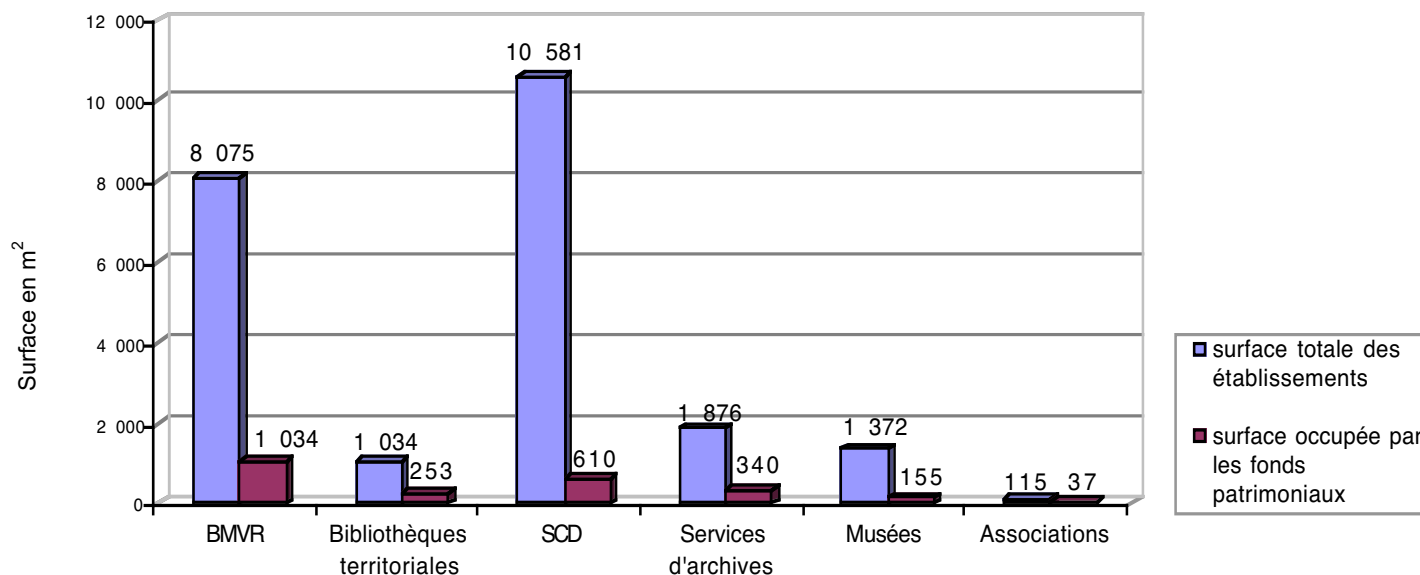
* Médiathèque municipale François-Mitterrand de Poitiers et Médiathèque de la communauté d'agglomération Michel-Crépeau de La Rochelle

Treize bibliothèques et trois musées n'ont pas donné la surface occupée par leurs fonds patrimoniaux. Il y a donc une méconnaissance pour certains établissements de la surface consacrée à la conservation des fonds patrimoniaux. La dispersion de ces fonds parmi les fonds de la lecture publique (bibliothèques), les salles d'exposition (musées) et l'usage multiple des magasins de stockage ne leur permet pas de calculer précisément cette surface.

Plus de la moitié des services d'archives n'ont pas donné la surface occupée par leurs fonds patrimoniaux. Le classement des archives ne leur permet pas d'estimer la surface occupée par les fonds pris en compte dans l'enquête².

² Se référer aux fonds d'archives retenus pour l'enquête en p. 19.

Surface moyenne par type d'établissement



Les documents patrimoniaux et les espaces de lecture publique

Les documents patrimoniaux se trouvent pour la majorité des établissements dans les mêmes locaux que les espaces de lecture publique des bibliothèques, les locaux des services d'archives et des musées. Pour deux bibliothèques, ils sont conservés dans un bâtiment annexe. Seuls une bibliothèque, un service d'archives municipales et un musée possèdent une réserve dans des locaux éloignés de leur établissement.

L'accès du public aux espaces abritant les fonds patrimoniaux

Pour 80% des établissements, les espaces abritant les fonds patrimoniaux sont en accès indirect. L'accès direct est constaté dans huit bibliothèques et quatre musées. Pour cinq bibliothèques, une partie seulement des fonds, usuels et catalogues, est en accès direct en salle de

consultation. Les salles de consultation des musées sont à usage interne. Une partie des fonds patrimoniaux est exposée dans les salles ouvertes au public de cinq autres musées.

L'accès direct aux fonds patrimoniaux a été constaté pour trois bibliothèques de collectivités de moins de 10 000 habitants. Les fonds patrimoniaux des associations sont généralement en accès direct. L'accès est indirect dans les mairies, les établissements de l'Éducation nationale, les services de l'armée et les autres établissements.

1.2 - La sécurité

Le taux de réponse aux questions sur la sécurité des établissements est de 100%.

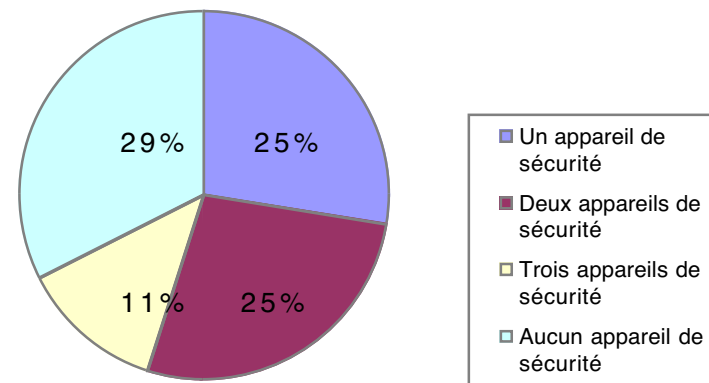
L'équipement en appareils de sécurité

ÉTABLISSEMENTS	PRÉSENCE D'APPAREILS DE SÉCURITÉ DANS L'ÉTABLISSEMENT					SÉCURITÉ DES SALLES DES FONDS PATRIMONIAUX	
	OUI	NON	Alarme anti-vol	Alarme incendie	Coffre de sécurité	OUI	NON
BMVR	2	0	2	2	2	2	0
Autres bibliothèques territoriales	16	9	11	12	2	9	16
SCD de Poitiers	1	0	1	1	1	1	0
Services d'archives	10	2	8	9	4	7	5
Musées	14	1	13	13	3	11	4
Associations	2	7	2	1	0	0	7
Collectivités territoriales (mairies)	1	5	0	1	0	1	5
Hôpitaux	3	0	0	3	0	3	0
Etablissements de l'Éducation nationale	1	0	0	1	0	0	1
Services de l'armée	2	0	0	2	0	2	0
Autres	4	0	1	4	0	4	0
Tous établissements	55	24	38	49	12	41	38

Des alarmes anti-vol sont présentes dans 44% des établissements, des alarmes incendie dans 64% des établissements. 14% seulement possèdent des coffres de sécurité. Les appareils de sécurité dans 43% des cas ne couvrent pas les salles destinées aux fonds patrimoniaux.

Présence d'appareils de sécurité

ÉTABLISSEMENTS	POURCENTAGE D'APPAREILS DE SÉCURITÉ		
	1 appareil	2 appareils	3 appareils
BMVR			100%
Autres bibliothèques territoriales	44%	48%	8%
SCD de Poitiers			100%
Services d'archives	25%	25%	33%
Musées	12,5%	56%	19%



- Des alarmes anti-vol et incendie sont présentes dans les BMVR (Poitiers, La Rochelle), 48% des autres bibliothèques, 75% des services d'archives et 86% des musées. - Les BMVR (Poitiers, La Rochelle), 16% des autres bibliothèques, 33% des services d'archives et 20% des musées possèdent des coffres de sécurité.
- Les systèmes d'alarme, dans 64% des bibliothèques territoriales hors BMVR, 41% des services d'archives et 30% des musées ne couvrent pas les salles destinées au fonds patrimoniaux.

Alors que les appareils de sécurité couvrent les locaux abritant les fonds patrimoniaux des BMVR (Poitiers, La Rochelle) et des services d'archives départementales, les fonds patrimoniaux des autres bibliothèques territoriales sont peu sécurisés. Neuf bibliothèques dont six de collectivités territoriales de moins de 10 000 habitants ne possèdent aucun appareil. 83% des mairies ne disposent d'aucun appareil. Les hôpitaux, les services de l'armée, les établissements de l'Éducation nationale et les autres établissements sont pourvus au minimum d'alarmes incendie présentes aussi dans les espaces de conservation des fonds patrimoniaux. Aucun appareil n'est présent dans les salles abritant les fonds patrimoniaux des associations.

1.3 - Le contrôle technique des magasins

Le dépouillement de l'enquête ne tient pas compte pour cette question des catégories suivantes : mairies, hôpitaux, établissements scolaires, services de l'armée et autres établissements. Un établissement seulement de la catégorie « autres » est climatisé et trois sociétés savantes sont hébergées par des musées, elles bénéficient de leurs équipements en thermo-hygromètre et climatisation. Les autres établissements ne possèdent aucun équipement mais 59% d'entre eux considèrent disposer d'appareil de contrôle en nombre suffisant.

L'équipement en appareils de contrôle technique

ÉTABLISSEMENTSS	PRÉSENCE D'APPAREILS DE CONTROLE TECHNIQUE		THERMO HYGROMÈTRE	LUXMÈTRE	CLIMATISATION
	OUI	NON			
BMVR	2	0	2	2	2
Autres bibliothèques territoriales	3	21	1	0	3
SCD de Poitiers	1	0	1	1	1
Services d'archives	8	4	8	1	4
Musées	12	4	12	8	11

- 88% des bibliothèques hors BMVR, 34% des services d'archives et 25% des musées ne possèdent aucun appareil de contrôle technique. Dans le cas contraire, les établissements sont pourvus de thermo-hygromètres et de climatisation.
- Les trois types d'appareils de mesure sont présents dans les BMVR (Poitiers, La Rochelle), les services d'archives départementales et les autres bibliothèques territoriales de grandes dimensions et/ou récemment rénovées.

Les mesures d'exposition à la lumière

- L'équipement en luxmètre est rare ; la lumière n'est pas mesurée dans 78% des établissements. Seules les BMVR (Poitiers, La Rochelle), un service d'archives départementales et 50% des musées disposent d'un luxmètre.
- 68% des établissements considèrent ne pas disposer d'appareil de contrôle en nombre suffisant.

1.4 - Les différents bâtiments

ÉTABLISSEMENTS	SALLE DE CONSULTATION DES FONDS PATRIMONIAUX		MAGASINS RÉSERVÉS AUX FONDS PATRIMONIAUX		MAGASINS ADAPTÉS A LA CONSERVATION	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
BMVR	2	0	2	0	2	0
Autres bibliothèques territoriales	3	17	11	14	13	12
SCD de Poitiers	1	0	1	0	0	1
Services d'archives	3	9	9	3	5	7
Musées	8	8	9	7	11	5
Associations	6	3	3	6	4	5
Collectivités territoriales (mairies)	0	6	1	5	1	5
Hôpitaux	0	3	3	0	1	2
Etablissements de l'Éducation nationale	0	1	0	1	0	1
Services de l'armée	0	2	0	2	2	0
Autres	0	4	0	3	2	2
Tous établissements	23	53	39	41	41	40

Les salles de consultation des fonds patrimoniaux

23 établissements possèdent une salle de consultation des fonds patrimoniaux, soit 25% tous établissements confondus :

- 12% des bibliothèques possèdent une salle de 12 places en moyenne réservée à la consultation des fonds patrimoniaux (8 places minimum, 20 places maximum).
- Les BMVR de la ville de Poitiers et de la communauté d'agglomération de La Rochelle possèdent une salle de consultation des fonds patrimoniaux de respectivement 35 et 24 places.
- Tous les services d'archives possèdent une salle de consultation unique. Trois services municipaux seulement ont répondu à la question ; ils possèdent une salle de 12 places en moyenne.
- 50% des musées possèdent une salle de consultation de 8 places en moyenne (30 places maximum, 2 places minimum).
- 66% des associations possèdent une salle de 5 places en moyenne (10 places maximum, 2 places minimum).
- Les services de l'armée, les hôpitaux, les établissements de l'Éducation nationale et les collectivités territoriales ne possèdent pas d'espace exclusivement destiné à la communication des documents patrimoniaux.

Les magasins réservés aux fonds patrimoniaux

- 44% des bibliothèques hors BMVR, 60% des services d'archives et des musées possèdent des magasins destinés aux fonds patrimoniaux. Ils servent aussi, dans 75% des cas, au stockage de documents de la lecture publique (12 bibliothèques), de matériel divers (8 établissements) et de réserves d'œuvres (8 musées).
- 19% des autres catégories, les services de l'armée, les hôpitaux, les établissements de l'Éducation nationale et les collectivités territoriales, stockent leurs documents dans des salles indépendantes mais la majorité des fonds sont conservés dans des salles de consultation, des bureaux et des espaces publics.
- Les magasins sont jugés peu adaptés à la conservation des fonds pour : 48% des bibliothèques hors BMVR, 60% des services d'archives, 32% des musées et 65% des autres établissements. Dans 70% des cas, les locaux de stockage présentent des variations hygrométriques et thermométriques importantes. 20% des établissements constatent des problèmes de ventilation. 7% des établissements n'ont pas précisé les raisons de l'inadaptation des locaux.

ÉTABLISSEMENTS	CLASSEMENT SPÉCIFIQUE		DÉPOUSSIÉRAGE DES LOCAUX		EXISTE-T-IL UNE RÉSERVE ?	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
BMVR	2	0	1	1	2	0
Autres bibliothèques territoriales	15	10	8	17	7	18
SCD de Poitiers	1	0	1	0	1	0
Services d'archives	11	1	2	10	1	11
Musées	13	3	9	7	6	10
Associations	7	2	3	6	0	9
Collectivités territoriales (mairies)	2	4	2	4	0	6
Hôpitaux	2	1	2	1	0	3
Etablissements de l'Éducation nationale	0	1	0	1	0	1
Services de l'armée	1	2	3	0	0	3
Autres	2	2	2	2	0	4
Tous établissements	56	26	33	49	17	64

Le système de classement des fonds patrimoniaux

Les fonds patrimoniaux bénéficient d'un classement spécifique dans 63% des bibliothèques, 90% des services d'archives et 81% des musées.

Le classement dans les services d'archives correspond au système de classification réglementé par les circulaires des archives de France (1883, révisé en 1998 pour les archives départementales et 1926 pour les archives municipales).

Les bibliothèques ont généralement un système de rangement par format et par matière. Les fonds patrimoniaux légués ou déposés sont souvent rangés à part afin de ne pas disperser la bibliothèque du légataire. Dans une bibliothèque, le manque d'espace ne permet pas de réel classement, dans les bibliothèques des villes de moins de 10 000 habitants, la quantité minimale de documents patrimoniaux conservés ne justifie pas de classement particulier.

Les fonds patrimoniaux bénéficient d'un classement spécifique dans 78% des associations. Elles utilisent le plus souvent la classification Dewey ou adoptent un classement matière selon leurs spécialités. Dans 56% des autres catégories d'établissements, les fonds patrimoniaux ne bénéficient d'aucun classement.

Le dépoussiérage des fonds patrimoniaux

Le dépoussiérage des locaux abritant les fonds n'est pas effectué dans : 58% des établissements : 67% des bibliothèques, 84% des services d'archives, 44% des musées et 42% des autres établissements.

Plus le fonds patrimonial est important, moins le dépoussiérage est effectué pour des questions de temps et/ou de personnel. Les services de l'armée, les hôpitaux, les établissements de l'Éducation nationale, les petites collectivités territoriales et les associations rencontrent moins de difficulté à entretenir tous les trois ou quatre ans les fonds. Les fonds en accès direct sont plus régulièrement dépoussiérés, notamment dans les musées où les espaces de consultation sont souvent réservés aux agents.

Les réserves destinées aux fonds patrimoniaux

34,5% des bibliothèques, 8% des services d'archives et 37,5% des musées possèdent une réserve (espace de type armoire ou coffre de sécurité réservé aux documents précieux). Les autres établissements ne disposent pas de réserve.

1.5 - Les améliorations envisageables des locaux

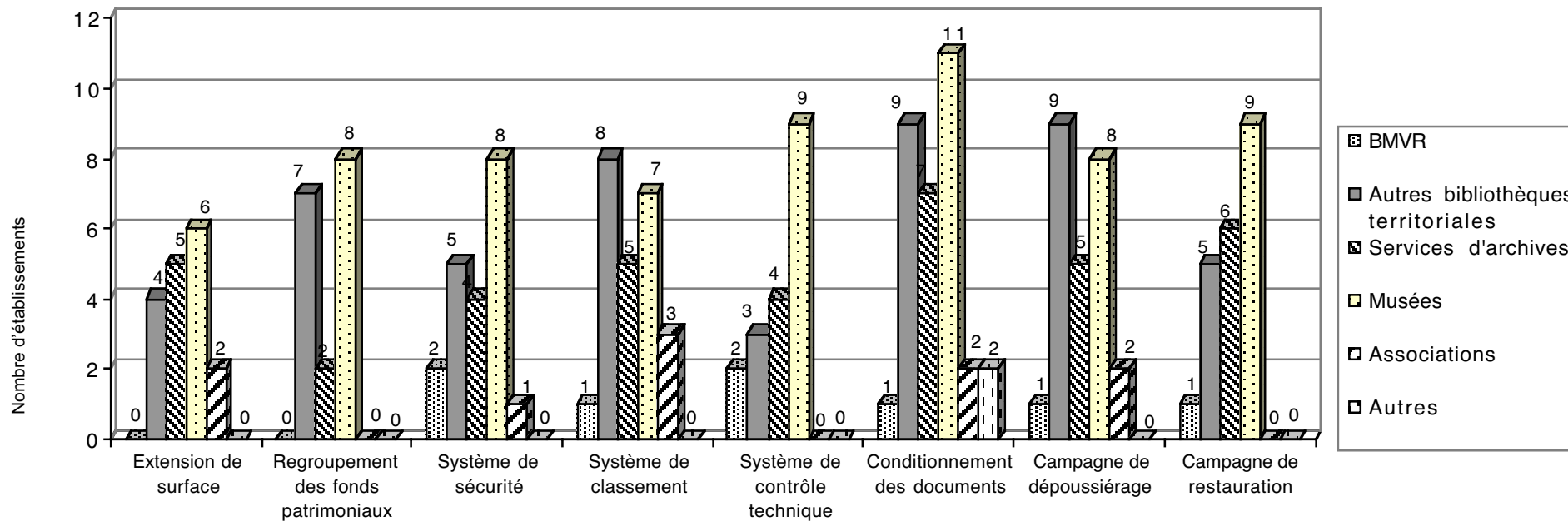
Établissements Opérations	Tous établissements	BMVR	Autres bibliothèques territoriales	SCD de Poitiers	Services d'archives	Musées	Associations	Collectivités territoriales (mairies)	Hôpitaux	Education nationale	Armée	Autres
Extension des surfaces	17	0	4	0	5	6	2	0	0	0	0	0
Regroupement des documents	17	0	7	0	2	8	0	0	0	0	0	0
Système de sécurité	20	2	5	0	4	8	1	0	0	0	0	0
Système de classement	24	1	8	0	5	7	3	0	0	0	0	0
Contrôle technique des magasins	18	2	3	0	4	9	0	0	0	0	0	0
Conditionnement et rangement	34	1	9	1	7	11	2	0	0	0	0	2
Campagne de dépoussiérage	25	1	9	0	5	8	2	0	0	0	0	0
Campagne de restauration	22	1	5	1	6	9	0	0	0	0	0	0

Dans les bibliothèques, les services d'archives, les musées et les associations, des moyens semblent disponibles pour envisager des améliorations du conditionnement et du classement des documents patrimoniaux, le dépoussiérage et la restauration des locaux. En revanche, les extensions de surface pourtant nécessaires dans deux établissements ne sont pas envisageables dans l'immédiat.

Hormis des opérations ponctuelles de classement, aucune amélioration n'est envisageable dans les autres établissements, faute de moyens financiers et matériels. Pourtant, les conditions de stockage de 50% de ces établissements nécessiteraient des améliorations, en particulier, de rénovation des locaux, de regroupement et de classement des documents.

Les moyens disponibles pour l'amélioration des systèmes de sécurité et de contrôle technique sont insuffisants dans les bibliothèques et les services d'archives. 68% d'entre eux considèrent ne pas disposer d'appareil de contrôle en nombre suffisant. Pour des questions financières ces améliorations ne peuvent être envisagées.

Améliorations envisageables



2 - LES COLLECTIONS PATRIMONIALES

L'étude des collections patrimoniales présente les résultats obtenus par type d'établissement. Pour le dépouillement de l'ensemble des données collectées, les chiffres globaux ne tiennent pas compte des divisions chronologiques.

Afin de comparer les données chiffrées en mètre linéaire et en unité physique, les ratios suivants ont été établis pour les volumétries :

- 30 livres et brochures par mètre linéaire,
- 30 manuscrits par mètre linéaire,
- 70 périodiques par mètre linéaire.

Pour les services d'archives, les fonds patrimoniaux répertoriés dans l'enquête sont : les livres et brochures, les périodiques, les documents graphiques et les documents de la série J ou entrés par voie extraordinaire, les documents littéraires et les fonds des sociétés savantes. Les archives qui figurent en réponse dans la ligne « autres », à la question 2.1.4 de l'enquête, sont présentées à part dans les tableaux.

2.1 - Les documents patrimoniaux

Les critères de datation retenus pour l'appellation patrimoniale

CHRONOLOGIE	< 1810	< 1914	< 1950	AUTRES	PAS DE CRITERE
BMVR	0	0	0	2	0
Autres bibliothèques territoriales	2	3	12	3	5
SCD de Poitiers	0	0	0	1	0
Services d'archives	1	0	2	0	8
Musées	2	2	2	1	9
Associations	1	2	1	0	5
Collectivités territoriales (mairies)	1	0	3	0	3
Hôpitaux	0	0	2	0	1
Établissements de l'Éducation nationale	1	0	0	0	0
Services de l'armée	0	0	3	0	0
Autres	0	0	4	0	0
Tous établissements	8	5	26	8	31

40% des établissements n'ont pas retenu de critère de datation pour l'appellation patrimoniale.

Les critères retenus pour l'appellation patrimoniale sont relativement variables :

- La date de 1950 est évoquée dans 33% des cas. 12 bibliothèques choisissent cette date comme critère mais 9 d'entre elles sont des bibliothèques de ville de moins de 10 000 habitants.
- La date de 1900 a été retenue par 5 établissements : 3 bibliothèques, 1 musée et 1 association.
- 66% des services d'archives ne retiennent aucun critère de datation.
- La date de 1945 a été retenue comme critère par les BMVR (Poitiers, La Rochelle).

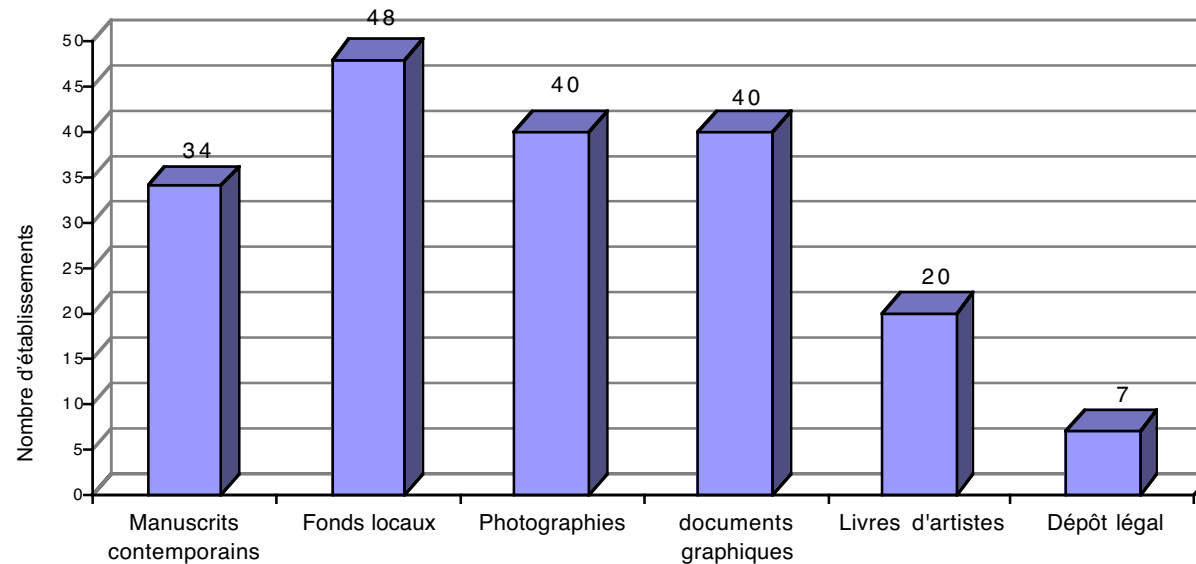
Les réponses s'harmonisent systématiquement avec les documents suivants considérés comme patrimoniaux.

Les documents considérés comme patrimoniaux hors des critères de datation

	Tous établissements	BMVR	Autres bibliothèques territoriales	SCD de Poitiers	Services d'archives	Musées	Associations	Collectivités territoriales (mairies)	Hôpitaux	Autres
Manuscrits contemporains	34	2	8	0	8	7	7	0	2	0
Fonds locaux	48	2	14	1	11	11	7	2	0	0
Photographies	40	2	6	0	11	10	8	1	0	2
Documents graphiques	40	2	6	0	12	11	7	0	0	2
Livres d'artistes	20	2	7	0	6	3	2	0	0	0
Dépôt légal	7	1	0	1	4	1	0	0	0	0

Un service d'archives, la majorité des collectivités territoriales, des hôpitaux, des services de l'Éducation nationale et de l'armée et des autres établissements, n'ont pas défini de documents patrimoniaux hors des critères de datation retenus précédemment.

Représentativité des documents considérés comme patrimoniaux



Plus de 90% des services d'archives et 62% des musées considèrent les fonds locaux, les photographies et autres documents graphiques comme patrimoniaux. Pour des raisons d'indivisibilité, les bibliothèques considèrent comme patrimoniaux les fonds locaux, anciens ou contemporains. Nombre d'autres documents contemporains, manuscrits, livres d'artistes, bénéficient aussi de l'appellation patrimoniale.

La composition des fonds patrimoniaux

La composition des fonds patrimoniaux est d'ordre local ou régional pour 58% des établissements, en particulier pour tous les services d'archives et 90% des associations. Les fonds des bibliothèques et des musées se répartissent équitablement entre généralité et régionalisme. Les fonds de 5 bibliothèques sont à la fois locaux et généralistes. 6 bibliothèques conservent encore des fonds de bibliothèques populaires. Les fonds locaux sont en majorité historique et souvent liés aux personnages célèbres de la région, Pierre Loti, Emile Combes par exemple. Une thématique autour des voyages maritimes se distingue avec la découverte du Nouveau monde ou les grandes expéditions et voyages du 19^e siècle. Des spécificités sont aussi présentes en fonction des localités et des donations le plus souvent d'érudits ou de notables locaux des 18^e et 19^e siècles, documents de 1930-1935 sur la « Croisière jaune » de Citroën ou encore la Gazette des bains de mer.

La volumétrie des documents patrimoniaux

TYPE DE DOCUMENTS	TOTAL		SANS DISTINCTION DE DATE		NON COMPTÉ **
	ml *	Unités	ml	unités	
Livres et brochures	46	639 367	46	396 685	6/72
Périodiques	3 335,6	51 062	3 278	31 857	9/44
Manuscrits et archives***	2 313	9 252	1 332	6 621	4/32
Estampes		13 093		12 253	7/9
Dessins	1	4 065	1	2 608	7/21
		} + 1 700		} + 1 700	
Affiches		20 494	10	17 761	5/20
Photographies		170 580	10	167 198	7/27
Cartes, plans		9 506		8 451	8/27
Cartes postales		49 593		44 431	8/27
Documents graphiques		105 238		105 238	7/16
Médailles, monnaies		62 322		58 830	5/18
Autres		16 582		12 152	2/16
Archives	3 831	250	3 831	250	0/6
TOTAL	9 526,6	1 153 104	8 507	866 035	72

* Mètre linéaire

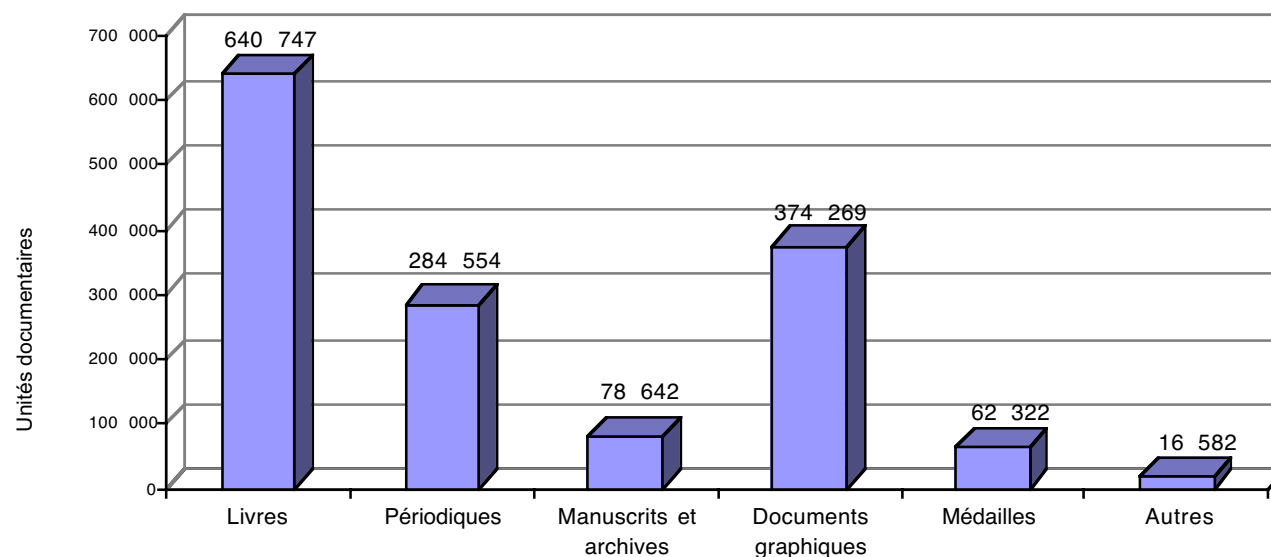
** Nombre d'établissements n'ayant pas donné de volumétrie de leur fonds / nombre d'établissements ayant donné des quantités

*** Archives de la série J

Pour le détail des fonds patrimoniaux par établissement se reporter à l'annexe 3 : Répartition des fonds patrimoniaux par établissement et par type de documents.

Afin de réaliser le tableau volumétrique des fonds patrimoniaux, les mètres linéaires des livres et brochures, des manuscrits et des périodiques ont été transformés en unité physique à partir des ratios cités précédemment.

Fonds patrimoniaux par type de documents



Les livres, les brochures et les documents graphiques sont majoritaires dans la composition des fonds patrimoniaux de l'ensemble des établissements. Toutefois, le nombre de documents patrimoniaux non comptés est important, en particulier pour les périodiques et les documents graphiques. Étant donné l'importance de ses collections, la BMVR de Poitiers n'a pas pu quantifier les livres non inventoriés et les documents graphiques. De même, les archives départementales de la Charente n'ont pas donné d'estimation volumétrique des périodiques et des documents graphiques. Dans la catégorie « autres » ont été cités plaques de verre, négatifs photographiques, disques, cassettes vidéo, diapositives, vêtements et statues. Ces documents sont rarement comptabilisés ou parfois exprimés en centaine. Le nombre de documents inscrit dans les tableaux est loin de refléter la réalité.

75% des documents patrimoniaux ont été mentionnés sans distinction de date ; ceci montre une méconnaissance importante des fonds. Ces imprécisions rendent impossible la répartition chronologique des fonds.

La volumétrie des documents patrimoniaux des services d'archives

La chronologie évoquée par les services d'archives consultés est la suivante :

- Archives anciennes antérieures à 1789
- Archives modernes entre 1789 et 1940
- Archives contemporaines postérieures à 1940

TYPE DE DOCUMENTS	TOTAL		SANS DISTINCTION DE DATE		NON COMPTÉ**	< 1790		1790-1940		1740-1950		> 1950	
	ml*	unité	ml*	unité		ml	unité	ml	unité	ml	unité	ml	unité
Livres et brochures	46	45 928	46	45 925	2/10		1		2				
Périodiques	2 751,2	75	2 751	75	3/8			0,1				0,1	
Manuscrits et archives***	2 274	6	1 331	6	3/8			175		36		728	
Estampes		715		715	3/5								
Dessins		189		184	3/6				5				
Affiches		16 096		15 351	2/8		25		660		60		1 450
Photographies		148 607	10	147 105	3/8				50		2		250
Cartes, plans		1 200		500	5/8				350		100		5
Cartes postales		15 097		15 077	4/8				15				
Documents graphiques		50 000		50 000	0/1								
Médailles, monnaies					1/1								
Autres	7,5	12 193	7,5	9 293	1/4				2 400		150		350
Archives	3 268		3 268		0/4								
Total	8 346,7	290 106	7 413,5	284 231	12		26	175,1	3 482	36	312	728,1	2 055

* Mètre linéaire

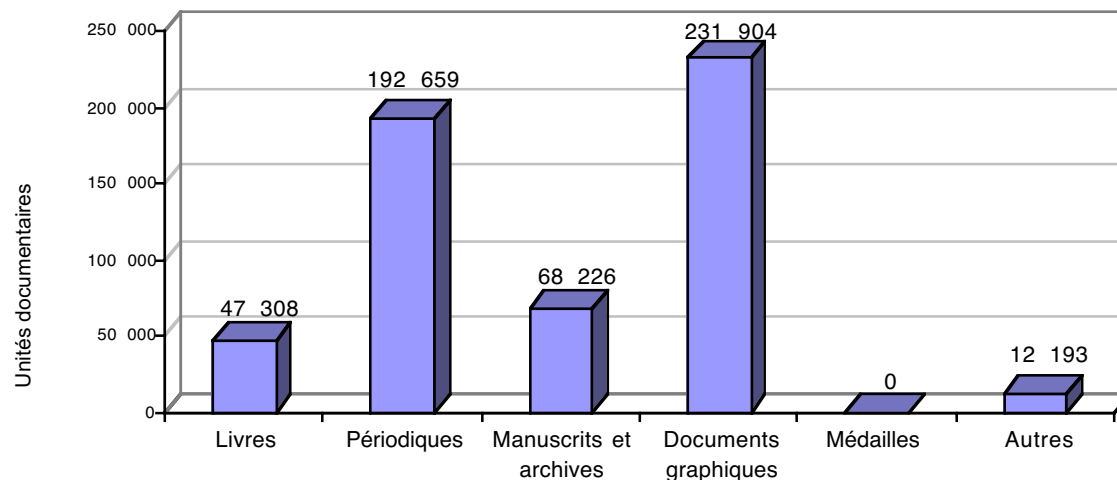
** Nombre d'établissements n'ayant pas donné de volumétrie de leur fonds / nombre d'établissements ayant donné des quantités

*** Archives de la série J

Deux lignes "documents graphiques" et "archives" ont été ajoutées afin de comptabiliser les documents cités comme tels dans les questionnaires. Un service d'archives a inscrit dans le tableau 2.1.4. le nombre de documents conservés sans distinction typologique, soit 2 ml < 1790, 195 ml de 1790 à 1940 et 370 ml > 1940. Un autre service a donné le nombre de documents conservés sans distinction typologique et chronologique. 16% seulement des services d'archives ont donné le détail de leurs fonds patrimoniaux selon des critères de datation.

Afin de réaliser le tableau volumétrique des fonds patrimoniaux, les mètres linéaires ont été transformés en unité physique à partir des ratios cités précédemment.

Fonds patrimoniaux des services d'archives par type de documents



Les documents graphiques et les périodiques représentent la majorité des documents patrimoniaux conservés dans les services d'archives.

Répartition des fonds patrimoniaux des archives par période

98% des documents patrimoniaux des services d'archives n'apparaissent pas détaillés selon les périodes, ce qui ne permet pas de définir les périodes les plus représentées par ces documents.

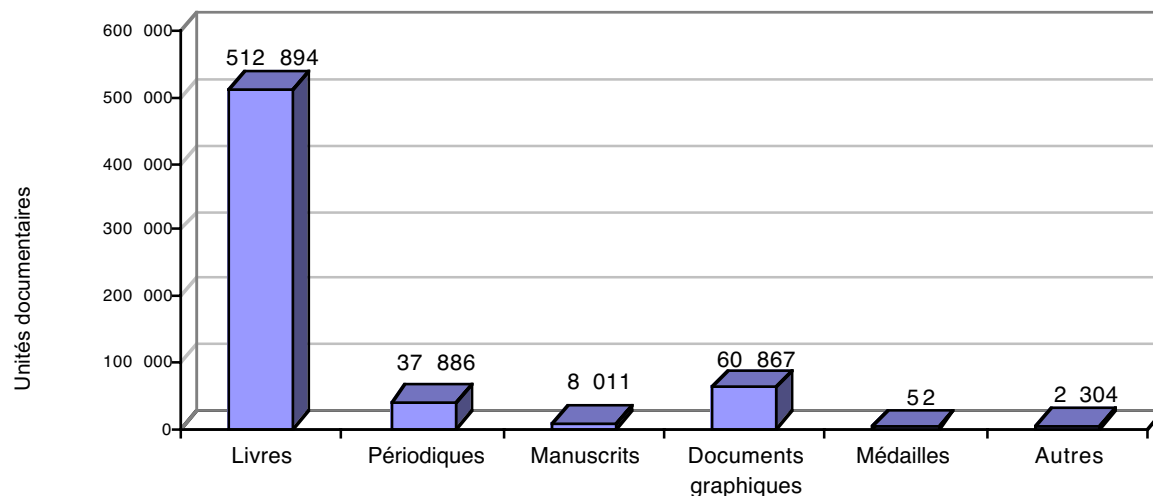
La volumétrie des documents patrimoniaux des bibliothèques territoriales

TYPE DE DOCUMENTS	TOTAL	SANS DISTINCTION DE DATE	NON COMPTÉ*	< 1810	1810-1914	1914-1950	> 1950
Livres et brochures	512 894	289 769	1/27	83 539	81 558	34 236	23 792
Périodiques	37 886	19 552	3/19	2	12 601	2 684	3 047
Périodiques reliés	842	842	1/1				
Manuscrits	8 011	5 741	0/10	1 510	225	450	91
Estampes	10 279	10 279	2/6				
Dessins	1 874	1 702	2/7		52	120	
Affiches	3 726	2 400	3/7			2	1 324
Photographies	7 254	6 324	3/10		825	4	101
Cartes, plans	7 165	7 099	3/10		62	2	1
Cartes postales	28 869	25 917	2/9		45	2 907	
Médailles, monnaies	52	52	3/6				
Autres	2 304	2 304	1/6				
Archives	563 ml	563 ml	0/1				
Total	622 014	372 839	27	85 051	95 368	40 405	28 356

* Nombre d'établissements n'ayant pas donné de volumétrie de leur fonds / nombre d'établissements ayant donné des quantités

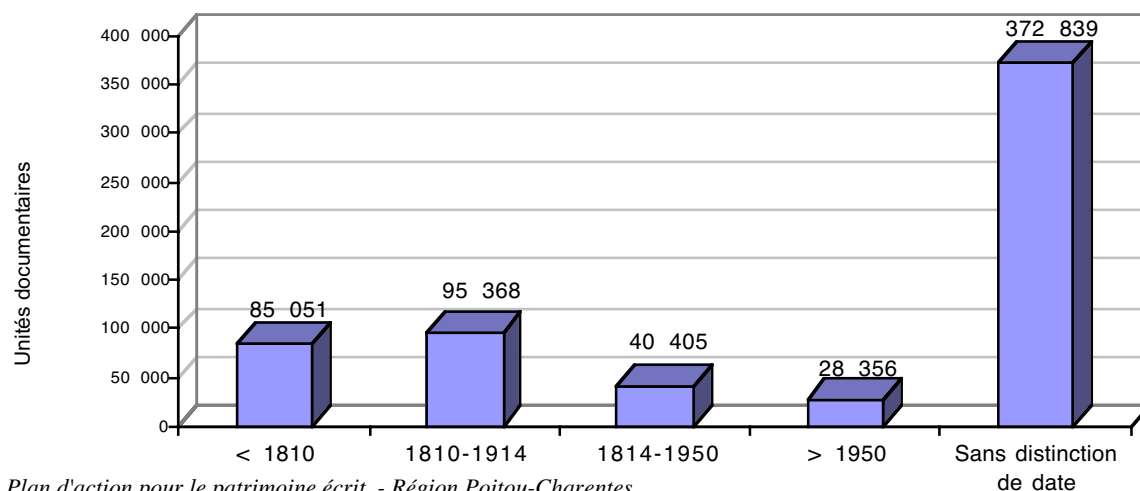
Plusieurs bibliothèques consultées n'ont pas pu donner de quantité même approximative de leurs fonds patrimoniaux, une colonne a été ajoutée pour préciser leur nombre par type de documents. Les périodiques en nombre de titres sont donnés à titre indicatif dans le tableau mais ils n'ont pas été comptabilisés.

Fonds patrimoniaux des bibliothèques par type de documents



Les livres représentent la majorité des documents patrimoniaux conservés dans les bibliothèques.

Répartition des fonds patrimoniaux des bibliothèques par période



60% des documents patrimoniaux des bibliothèques n'apparaissent pas détaillés selon les périodes, en particulier les livres et les documents graphiques. Ces résultats ne permettent pas de définir les périodes les plus représentées par les documents patrimoniaux. Malgré tout, une majorité de documents, en particulier les livres et les brochures, sont antérieurs à 1914.

La volumétrie des documents patrimoniaux des musées

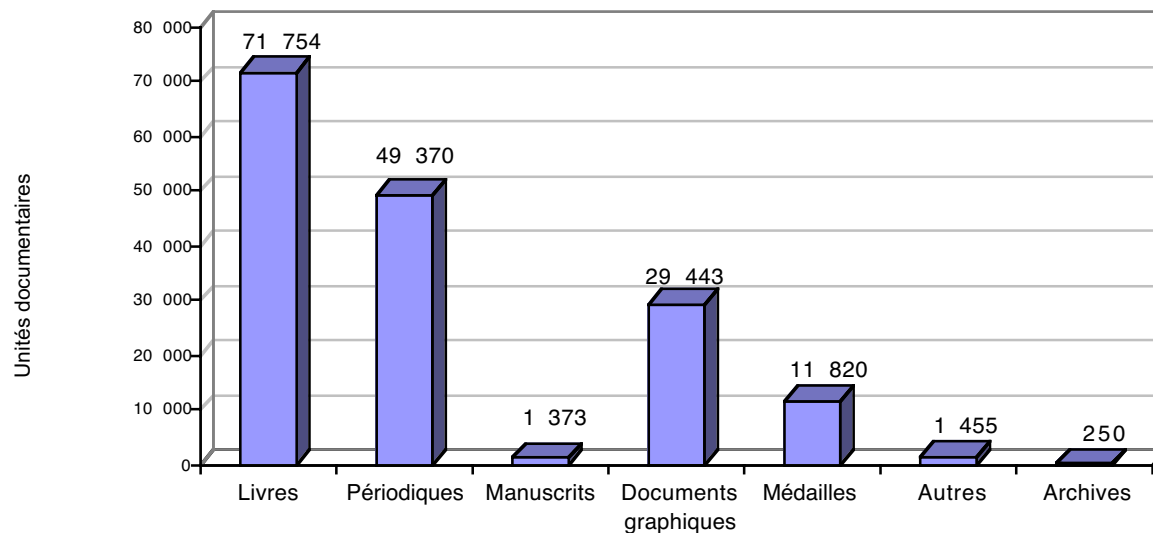
TYPE DE DOCUMENTS	TOTAL		SANS DISTINCTION DE DATE		NON COMPTÉ**	< 1810		1810-1914		1914-1950		> 1950	
	ml*	unité	ml	unité		ml	unité	ml	unité	ml	unité	ml	unité
Livres et brochures		71 754		58 579	2/15		6 486		663		360		5 852
Périodiques	536	11 850	527	11 830	1/9			1	20	3		5	
Manuscrits	38	233		63	0/7	23	110	5	30				10
Documents graphiques		3 183		3 183	1/3								
Estampes		2 099		1 259	2/8		170		360		110		200
Dessins	1	2002	1	722	2/8		150		150		700		280
Affiches	10	672	10	10	0/5				161		479		22
Photographies		14 719		13 769	1/9				670		250		30
Cartes, plans		1 141		852	0/9		7		230		50		2
Cartes postales		5 627		3 437	2/10				770		1 180		240
Médailles, monnaies		11 820		8 328	1/9		3 262		100		30		100
Autres		1 455		325	0/4				1 030		100		
Archives		250		250	0/1		100		100				50
Total	585	126 775	538	102 357	16	23	10 285	6	4 284	3	3 259	5	6 786

* Mètre linéaire

** Nombre d'établissements n'ayant pas donné de volumétrie de leur fonds / nombre d'établissements ayant donné des quantités

Une ligne globale "documents graphiques" a été ajoutée afin de comptabiliser les documents donnés sans distinction typologique par trois musées.

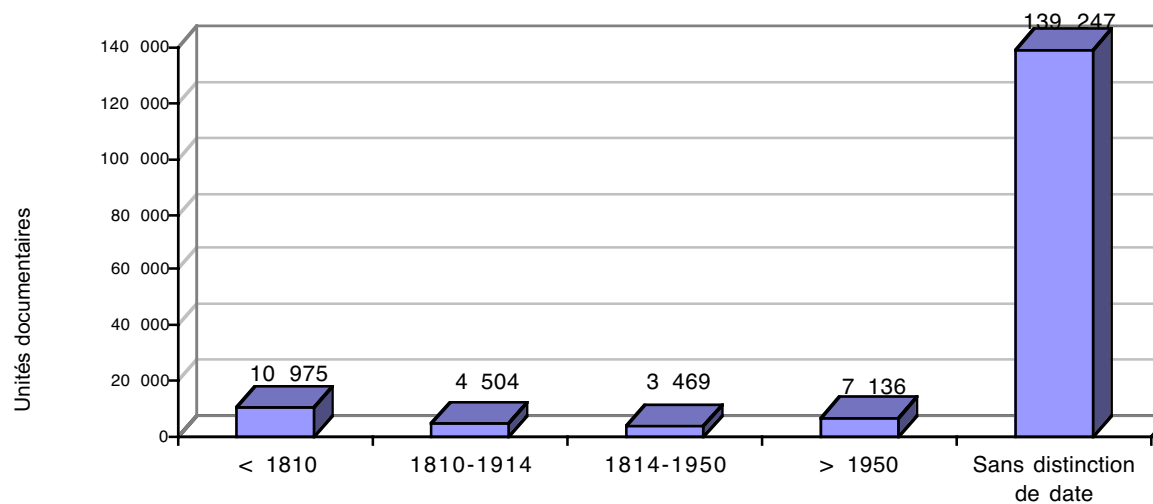
Fonds patrimoniaux des musées par type de documents



Afin de réaliser le tableau volumétrique des fonds patrimoniaux, les mètres linéaires ont été transformés en unité physique à partir des ratios cités précédemment.

Les livres et les périodiques représentent la majorité des documents patrimoniaux conservés dans les musées.

Répartition des fonds patrimoniaux des musées par période



80% des documents patrimoniaux des musées n'apparaissent pas détaillés selon les périodes, en particulier les livres et les périodiques. Ces résultats ne permettent pas de définir les périodes les plus représentées par les documents patrimoniaux. Malgré tout, une majorité de documents sont antérieurs à 1914.

La volumétrie des documents patrimoniaux des autres catégories

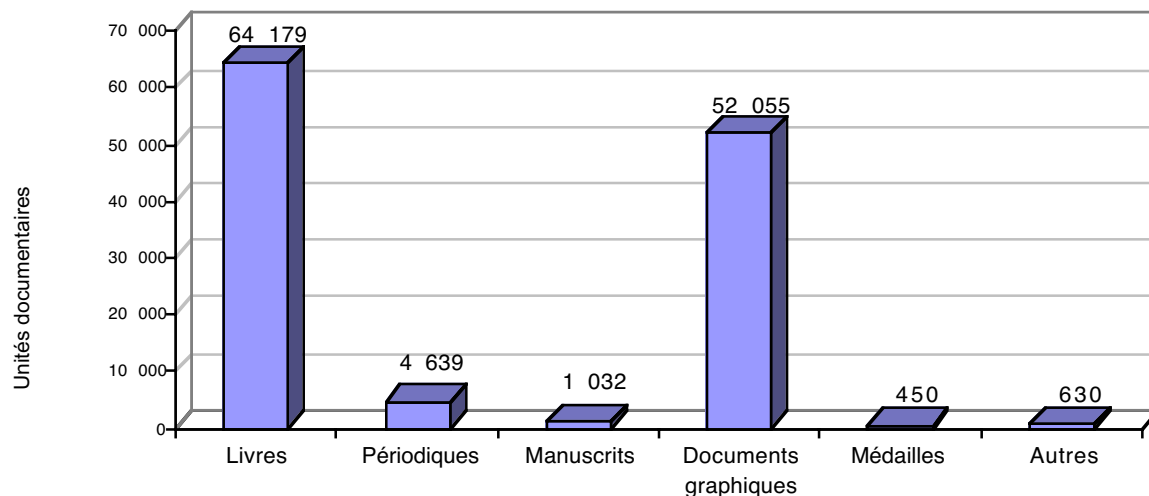
Les documents patrimoniaux des services de l'armée, des établissements du ministère de l'éducation nationale, des chambres d'agriculture, des chambres de commerce et d'industrie et des centres hospitaliers ont été regroupés dans cette catégorie.

TYPE DE DOCUMENTS	TOTAL		SANS DISTINCTION DE DATE**		NON COMPTÉ *	< 1810		1810-1914		1914-1950		> 1950	
	ml	unité	ml	unité		ml	unité	ml	unité	ml	unité	ml	unité
Livres et brochures		8 791		2 412	1/20		464		1 991		1 506		2 418
Périodiques	48,4	1 251		400	2/8		121		408	1,4	284	47	38
Manuscrits	1	1 002	1	811	1/7						131		60
Documents graphiques		52 055		51 855	6/12				200				
Médailles, monnaies		450		450	0/2								
Autres		630		230	0/4								400
Total	49,4	64 179	1	56 158	21		585		2 599	1,4	1 921	47	2 916

* Mètre linéaire

** Nombre d'établissements n'ayant pas donné de volumétrie de leur fonds / nombre d'établissements ayant donné des quantités

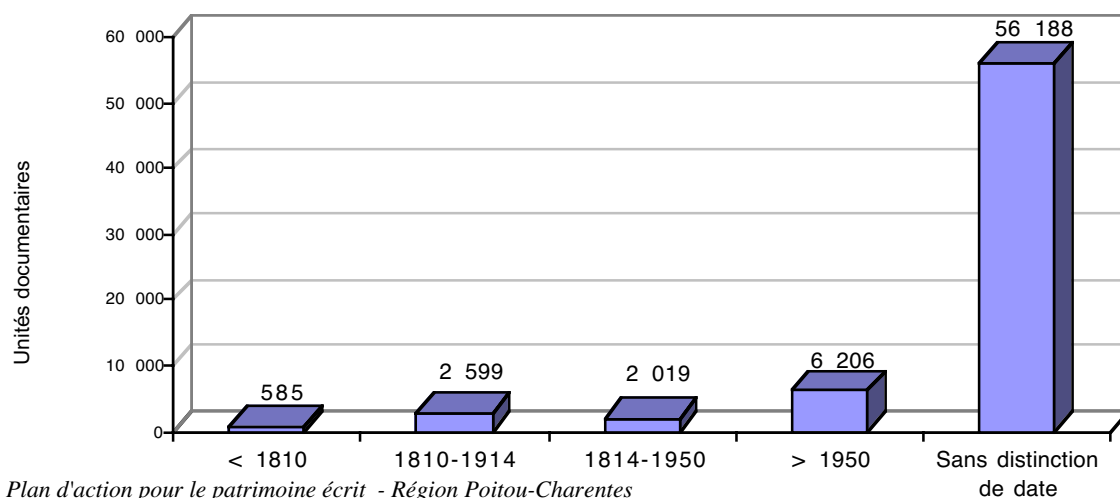
Fonds patrimoniaux des autres catégories par type de documents



Afin de réaliser le tableau volumétrique des fonds patrimoniaux, les mètres linéaires ont été transformés en unité physique à partir des ratios cités précédemment.

Les livres et les documents graphiques représentent la majorité des documents patrimoniaux conservés dans les autres catégories.

Répartition des fonds patrimoniaux des autres catégories par période



87% des documents patrimoniaux des autres catégories n'apparaissent pas détaillés selon les périodes, en particulier les documents graphiques, les médailles et monnaies et la catégorie « autres documents ». Le détail chronologique de 70% des livres, brochures et périodiques permet d'estimer que 7% datent d'avant 1814, 31% se situent entre 1810 et 1914, 24% entre 1914 et 1950 et 38% sont contemporains.

2.2 - Les acquisitions

ÉTABLISSEMENTS	ACQUISITIONS 2001-2004 ³					DÉPENSES* (des 3 dernières années)		
	OUI	NON	Achat	Don	Dépôt	2002	2003	2004
Tous établissements	41	12	33	35	12	196 624	179 787	191 848
BMVR	2	0	2	2	0	78 543	45 376	97 854
Autres bibliothèques territoriales	8	5	7	5	3	22 753	23 664	17 144
SCD de Poitiers	1	0	1	1	0	6 272	7 178	7 186
Services d'archives	12	0	7	11	4	66 076	78 914	46 883
Musées	10	6	9	10	2	29 252	31 833	29 967
Associations	8	1	7	6	3	-	-	-

* Le montant des dépenses est donné en euro.

Les acquisitions des trois dernières années

Les bibliothèques des villes de moins de 10 000 habitants, les mairies, les hôpitaux, les établissements de l'éducation nationale, les services de l'armée et les autres établissements n'ont fait aucune acquisition depuis quatre ans.

77% des établissements des autres catégories ont acquis des fonds patrimoniaux dans les trois dernières années :

- pour 66,5% des bibliothèques des villes de plus de 10 000 habitants : 90% citent l'achat et/ou 70% citent le don,
- pour 100% des services d'archives : 58% citent l'achat et/ou 91,5 % citent le don,
- pour 62,5% des musées : 90% citent l'achat et/ou 100% citent le don,
- pour 88% des associations : 87,5% citent l'achat et/ou 66% citent le don.

Les dépenses d'acquisitions des trois dernières années

Le montant des dépenses, entre 2002 et 2004, de 17 établissements s'élève à 568 259 €⁴. Le montant des acquisitions est relativement constant pour ces trois années.

³ Le tableau ne prend pas en compte l'apport important de la BnF.

⁴ 7 bibliothèques, 4 services d'archives et 6 musées ont donné le coût de leurs acquisitions des trois dernières années.

Le financement des acquisitions

ÉTABLISSEMENTS	FINANCEMENTS ⁵									THÉMATIQUES		PLAN DE DEVELOPPEMENT	PLAN DE CONSERVATION
	CT		CPER	MCC				MENESR	AUTRE	OUI	NON		
	VILLE CDA	CG	FRAM	DLL	DAF	DMF	EPST BnF	MSTP	Divers				
Tous établissements	18	3	2	3	2	1	3	1	8	31	22	12	12
BMVR	2			2			1			2	0	2	2
Autres bibliothèques territoriales	6			1						8	5	1	1
SCD de Poitiers								1		1	0	1	1
Services d'archives	3	3			2					6	6	5	4
Musées	6		2			1	1		1	8	8	3	4
Associations	1						1		8	6	3	0	0

CT : collectivités territoriales, CDA : communauté de l'agglomération, CG : conseil général, CPER : contrat de plan Etat Région, FRAM : fonds régional d'acquisitions des musées, MCC : ministère de la culture et de la communication, DLL : direction du livre et de la lecture, DAF : direction des archives de France, DMF : direction des musées de France, EPST : établissements publics sous tutelle, BnF : Bibliothèque nationale de France, MENESR : ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, MSTP : mission scientifique technique et pédagogique

En l'absence de fonds régional d'acquisitions des bibliothèques (FRAB), les acquisitions sont principalement financées par les collectivités territoriales dont dépendent les établissements consultés, en particulier, les villes et les communautés d'agglomération pour les bibliothèques et les musées, les conseils généraux pour les services d'archives départementales. Les acquisitions des associations sont financées par leurs fonds propres. Le mécénat a été cité comme mode de financement en réponse « autre » par un musée.

Les dépenses réalisées à partir du budget annuel des établissements et les dépenses occasionnelles ne sont pas distinguées. Le montant des subventions des ministères de la culture et de la communication et de l'éducation nationale et de la recherche ou du fonds régional d'acquisition des musées ne peut pas être isolé.

⁵ Le tableau de financement des acquisitions ne prend pas en compte l'apport important de la BnF, dans le cadre de son réseau de pôles associés, à la médiathèque de Poitiers (dépôt légal imprimeur, pôle Moyen Age), au centre national de la bande dessinée d'Angoulême (dépôt légal) et à l'association Métive (union pour la culture populaire en Poitou-Charentes et Vendée).

Le contenu des nouvelles acquisitions

Les acquisitions sont thématiques pour 58,5% des établissements. Elles concernent l'histoire de la ville, du département et de la région dans la majorité des cas, mais aussi, plusieurs spécificités comme le Nouveau Monde, l'Acadie, le Moyen Age, la bande dessinée, ou encore les personnalités d'origine locale comme Agrippa d'Aubigné, Pierre Loti... L'iconographie, l'ethnographie et le protestantisme ont été cités par les musées, la chanson française par le centre de documentation musical.

Plan de développement des collections

22,5% des établissements ont mis en place un plan de développement des collections :

- les BMVR (Poitiers, La Rochelle)
- 7% des autres bibliothèques
- 41% des services d'archives
- 25% des musées.

Plan de conservation des collections

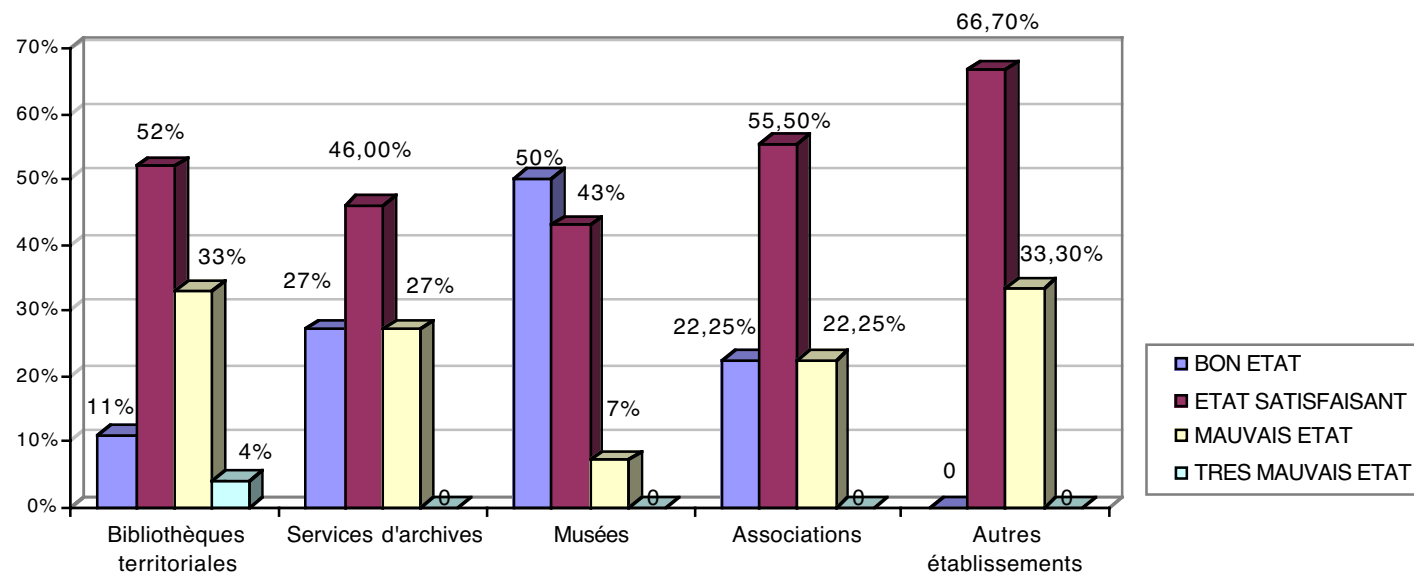
20% des établissements ont mis en place un plan de conservation : les BMVR (Poitiers, La Rochelle), 7% des autres bibliothèques, 33% des services d'archives et 25% des musées.

2.3 - La conservation et la restauration

Description de l'état de conservation

Cette question n'a pas été remplie pour 5 questionnaires. Les établissements ont répondu globalement sur l'état de conservation des fonds. Une échelle de valeurs : *bon état*, *état satisfaisant*, *mauvais état* et *très mauvais état*, a été retenue pour la présentation des réponses. Pour 15% des établissements, une nuance sensible entre *bon état* et *état satisfaisant*, *mauvais état* et *très mauvais état*, a été notée dans les questionnaires.

Etat de conservation des documents patrimoniaux en pourcentage



Les établissements considèrent que l'état de conservation de leurs documents patrimoniaux est majoritairement satisfaisant alors que dans les réponses données :

- Les fonds patrimoniaux sont rarement dépoussiérés⁶.
- Les documents en attente de traitement initial sont nombreux⁷.
- Le faible nombre d'agents prioritairement affectés à la gestion des collections ne permet pas l'entretien et la surveillance de l'état des collections⁸.
- Les souhaits de formation des agents s'orientent majoritairement vers des notions de conservation préventive⁹.

⁶ Se reporter à la question - Campagnes de dépoussiérage, p. 36.

⁷ Se reporter à la question 3.2 - Collections en attente de traitement initial, p. 40.

⁸ Se reporter à la question 3 - Gestion des collection, p. 38.

⁹ Se reporter à la question - Formations souhaitées par les agents, p. 39 et annexe 4, p. 91.

Des cas d'urgence ont été signalés dans les questionnaires et notés au fil des visites mais un repérage approfondi et systématique s'avère nécessaire pour une meilleure connaissance de l'état de conservation.

Analyse ou traitement particulier des documents patrimoniaux

Deux bibliothèques ont signalé avoir pratiqué des analyses de documents. Des infestations sont supposées pour 15% d'entre elles.

Description des conditions de stockage

Les documents imprimés sont en majorité stockés sur étagère.

- 30% des périodiques et 70% des manuscrits sont conservés en boîte de conservation.
- 30% des documents graphiques sont rangés dans des meubles à plan. La majorité des cartes postales et des photographies sont conservées dans des classeurs ou albums.
- 70% des périodiques et des documents graphiques ne sont pas stockés dans de bonnes conditions (rangement vertical ou en rouleau).
- 50% des bibliothèques et 40% des services d'archives estiment que les conditions de stockage des documents sont satisfaisantes. 20% des bibliothèques et 30% des services d'archives considèrent qu'elles sont *bonnes à très bonnes*.
- 30% des bibliothèques et des services d'archives estiment que les conditions de stockage des documents sont *mauvaises à très mauvaises* pour des questions d'humidité, de température et surtout de manque d'espace.
- Les autres établissements, à une ou deux exceptions près, estiment les conditions de stockage des documents patrimoniaux *satisfaisantes*.

Campagnes de dépoussiérage

87% des établissements ne procèdent pas à des campagnes régulières de dépoussiérage des documents patrimoniaux.

Campagnes de restauration

ÉTABLISSEMENTS	RESTAURATIONS		COÛT DES RESTAURATIONS*		
	OUI	NON	2002	2003	2004
BMVR	2	0	14 366	10 000	14 108
Autres bibliothèques territoriales	5	8	7 502	6 411	6 185
SCD de Poitiers	1	0	34 969	34 969	16 585
Services d'archives	6	6	887		46 718
Musées	2	14	1 100		
Tous établissements	16	28	58 824	51 380	83 596

* Le coût des restaurations est donné en euro.

Le montant des dépenses de restauration des trois dernières années des 10 établissements ayant répondu à la question s'élève à 193 800 €¹⁰.

Seules les bibliothèques des villes de plus de 10 000 habitants, les services d'archives et les musées ont restauré des documents patrimoniaux entre l'année 2002 et l'année 2004, le plus souvent des imprimés.

Les établissements confient principalement leurs restaurations à l'atelier Quillet à Loix-en-Ré (Charente-Maritime) pour les documents graphiques ou l'atelier Benoist à Ménigoute (Deux-Sèvres). L'atelier Baumont à Angoulême et l'atelier du Moulin du Verger à Puymoyen ont été aussi cités pour des restaurations de reliures et de papiers. La restauration des enluminures et des reliures des manuscrits est réalisée par l'atelier de restauration de la Bibliothèque nationale de France.

¹⁰ Le coût des restaurations a été donné par une BMVR, le SCD de Poitiers, 3 autres bibliothèques, 4 services d'archives et un musée.

3 - LA GESTION DES COLLECTIONS

3.1 - Personnel affecté à la gestion des fonds patrimoniaux au 31 décembre 2004

Le dépouillement de l'enquête ne tient pas compte pour cette question des catégories suivantes : associations, mairies, hôpitaux, établissements scolaires, services de l'armée et autres établissements. Aucun personnel n'est affecté réellement à la gestion des fonds patrimoniaux. La gestion des collections des associations est prise en charge par des bénévoles. Pour des questions d'irrégularité d'intervention, ils ne sont pas comptabilisés dans le tableau suivant.

ÉTABLISSEMENTSS	TOTAL AGENT ETP	NOMBRE D'AGENTS AFFECTÉS AUX FONDS PATRIMONIAUX ETP			PRIORITAIREMENT AFFECTÉS AU PATRIMOINE ECRIT		TÂCHES SUFFISAMMENT RÉALISÉES		FORMATION INITIALE	FORMATION CONTINUE
		A	B	C	Oui	Non	Oui	Non		
BMVR	181	1,75	5,4	8,2	2	0	0	2	10	2
Bibliothèques territoriales	74,57	2,1	4,07	5,85	4	20	3	21	2	8
SCD de Poitiers	79	1	1	1	0	1	1	0	2	1
Services d'archives	105,3	4,4	8,8	13,45	6	6	0	11	9	22
Musées	51,5	2,65	6	3,1	7	6	3	9	7	6
Tous établissements	491,37	11,9	25,27	31,6	19	33	7	42	30	39

Les agents prioritairement affectés à la gestion du patrimoine écrit

68 agents toutes catégories confondues sont affectés à la gestion du patrimoine écrit dans les bibliothèques, le SCD de Poitiers, les services d'archives et les musées, soit 14% du personnel de ces établissements. Cependant, 63,5% des agents ne sont pas prioritairement affectés à la gestion du patrimoine écrit.

Les tâches de gestion

Les agents estiment que les tâches de gestion du patrimoine écrit sont suffisamment réalisées dans trois bibliothèques dont les documents patrimoniaux sont en faible nombre et trois musées.

Les agents estiment que les tâches de gestion du patrimoine écrit sont insuffisamment réalisées dans 92% des bibliothèques, 83% des services d'archives et 56% des musées. Tous évoquent le manque de temps comme première raison, hormis un musée qui n'a pas donné de précision. Le manque de formation a été cité par 2 bibliothèques, 1 service d'archives et 3 musées comme seconde raison.

9 bibliothèques sur 14, 7 services d'archives sur 11 et 4 musées sur 9 ont exprimé le besoin d'une personne supplémentaire pour pallier le manque de temps. La moitié de ces bibliothèques ne dispose d'aucun personnel affecté à la gestion des fonds patrimoniaux. 5 bibliothèques, un service d'archives et 5 musées souhaiteraient une aide supplémentaire momentanée pour le classement, l'inventaire et le catalogage des fonds.

Peu d'agents sont prioritairement affectés aux tâches de gestion du patrimoine écrit. Le manque de formation pourtant peu évoquée par les agents peut être considéré comme un handicap supplémentaire.

- 45% des bibliothèques souhaitent des formations sur l'évaluation des fonds tant sur le plan qualitatif que sur l'état des collections.
- 30% des établissements souhaitent se former au catalogage des fonds patrimoniaux.
- 35% des bibliothèques des villes de plus de 10 000 habitants n'effectuent pas de catalogage informatisé de leurs fonds patrimoniaux même lorsqu'elles sont équipées d'un logiciel.

Formation initiale des agents

- 32% des agents affectés à la gestion du patrimoine des établissements des villes de plus de 10 000 habitants ont reçu une formation initiale dans le domaine du patrimoine écrit : 45% des agents des bibliothèques, 33% des agents des services d'archives et 60% des agents des musées¹.
- Les agents des bibliothèques des villes de moins de 10 000 habitants n'ont aucune formation initiale dans ce domaine.

Formation continue des agents

- 60% environ des agents affectés à la gestion du patrimoine écrit des établissements des villes de plus de 10 000 habitants ont reçu une formation continue dans le domaine du patrimoine écrit².

Formations souhaitées par les agents

Les souhaits de formation des agents sont principalement focalisés sur des formations d'initiation à l'entretien et au diagnostic de l'état de conservation des fonds dans les établissements des villes de moins de 10 000 habitants³.

50% des agents des villes de plus de 10 000 habitants souhaitent des formations plus approfondies sur la gestion d'un fonds patrimonial en matière de conservation préventive. Comme cité précédemment, 30% des agents souhaitent se former au catalogage des fonds patrimoniaux. Les agents qui ont une formation initiale et continue dans le domaine du patrimoine écrit ont exprimé des souhaits de formation en matière de mise en valeur des fonds.

¹ Se reporter à la liste des formations initiales des agents en charge de fonds patrimoniaux en annexe 4, p. 93.

² Se reporter à la liste des formations continues des agents en charge de fonds patrimoniaux en annexe 4, p. 93.

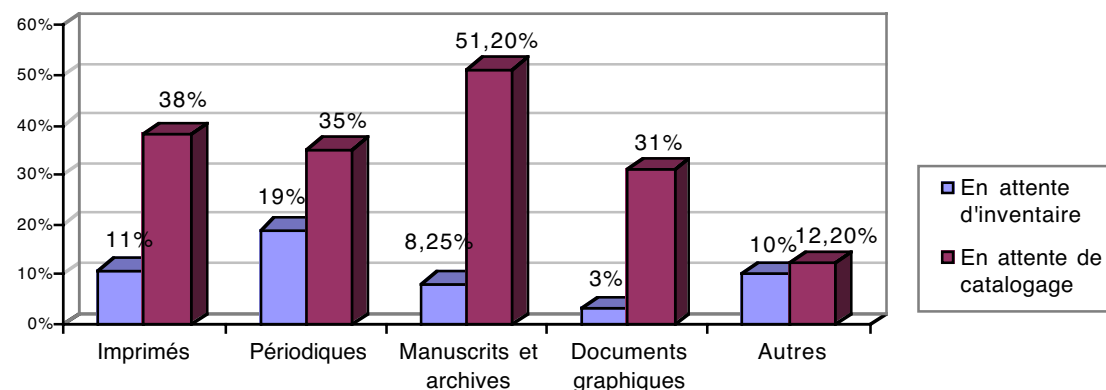
³ Se reporter à la liste des formations estimées nécessaires par les agents en charge de fonds patrimoniaux en annexe 4, p. 94.

3.2 - Le traitement

Les pourcentages ont été calculés à partir des quantitatifs relevés dans l'enquête. Les fonds patrimoniaux non comptabilisés dans l'enquête ne sont pas traités dans les tableaux. Le pourcentage des collections en attente de traitement et de catalogage par établissement est présenté en annexe 3.

Collections en attente d'un traitement initial

Pourcentage de collections en attente d'inventaire et de catalogage par types de documents



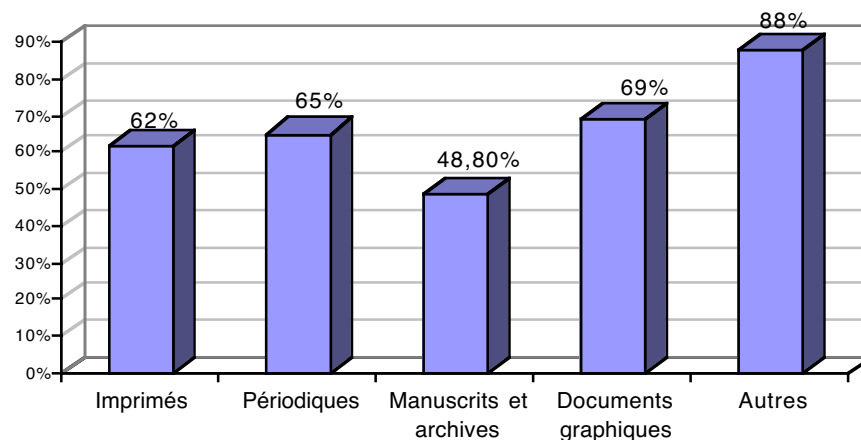
Les pourcentages les plus élevés de documents en attente de catalogage sont les manuscrits et les livres et brochures pour lesquels les estimations quantitatives ont été les plus précises⁴. Ces pourcentages ne tiennent pas compte des documents non comptés. Ils devraient être estimés à la hausse après un inventaire détaillé des périodiques, des documents graphiques et de la catégorie « autres ».

Les tendances inverses pourront être remarquées dans le tableau suivant. Le pourcentage de collections cataloguées devrait être estimé à la baisse pour les périodiques, les documents graphiques et la catégorie « autres ».

⁴ Se reporter aux tableaux de volumétrie des documents patrimoniaux p. 85 à 87. Pour le pourcentage des collection en attente de traitement et de catalogage, consulter l'annexe 3, p. 88-89.

Les collections cataloguées

Pourcentage de collections cataloguées par type de documents



Répartition des notices en pourcentage

Le dépouillement de l'enquête ne tient pas compte pour cette question des catégories suivantes : mairies, associations, hôpitaux, établissements scolaires, services de l'armée et autres établissements. 50 établissements ont estimé le pourcentage de notices de catalogue réalisées : 20 bibliothèques, le SCD de Poitiers, 12 services d'archives, 14 musées et une société savante.

Les notices de leur catalogue sont *succinctes* pour la majorité. Elles sont qualifiées de *longue* pour les BMVR (Poitiers, La Rochelle), 1 bibliothèque et 5 musées. Les notices des services d'archives correspondent aux normes définies par les archives de France.

ÉTABLISSEMENTS	TYPE D'INDEXATION			LOGICIELS DE SAISIE
	RAMEAU	BRUNET-PARGUEZ	AUTRES	
Bibliothèques ville < 10 000 habitants	-	-	5	Microbib 1, Paprika 2 et Libermédia 2
Bibliothèques ville > 10 000 habitants	2	2	2	Opsys 3, Orphée 1, Agate 1 et Géac 2
BMVR	2	1		AB6 1, Orphée 1
SCD de Poitiers	1	1	0	SUDOC
Services d'archives	2	0	9	Cindoc 1, Avenio 3 et Arkheia 3
Musées	0	0	14	Aliénor Web 3, tableurs 3 et Gofridus 1

25 établissements possèdent un logiciel approprié avec 48% de leur catalogue déjà informatisé. Les logiciels utilisés correspondent au type et à la dimension de l'établissement. Les bibliothèques utilisent des logiciels standard ; avec pour plusieurs, des versions média d'Orphée et de Géac. Les musées du Poitou-Charentes bénéficient d'un logiciel régional à distance pour la saisie des notices : Aliénor Web.

Réservoirs et instruments de travail bibliographique

Moyens humains

ÉTABLISSEMENTS	UTILISATION DE RÉSERVOIRS BIBLIOGRAPHIQUES		PRÉSENCE D'INSTRUMENTS BIBLIOGRAPHIQUES		MOYENS HUMAINS	NIVEAU DE QUALIFICATION AU CATALOGAGE		
	OUI	NON	Papier	Electronique		Moyenne H/S	Bon	Moyen
Bibliothèques ville < 10 000 habitants	0	5	0	0	0			5
Bibliothèques ville > 10 000 habitants	5	8	5	4	4 h	3	1	7
BMVR	2	0	2	2	15 h	2		
SCD de Poitiers	1	0	1	1	5 h	1		
Services d'archives	3	9	8	4	26 h	6	2	1
Musées	3	13	2	3	14 h	1	6	6
Total	14	35	18	14	11 h	13	9	19

Réservoirs bibliographiques informatisés

Des réservoirs bibliographiques sont utilisés dans les BMVR (Poitiers, La Rochelle), le SCD de Poitiers et les services d'archives départementales. Ces établissements ont précisé une utilisation pour vérification.

Instruments de travail bibliographique

37,5% des établissements sont équipés d'instruments de travail bibliographique sur support papier et 29% sur support électronique. Les BMVR (Poitiers, La Rochelle), trois services d'archives départementales et un musée proposent la mise à disposition de ces instruments aux autres établissements de la région.

Moyens humains consacrés au catalogage des documents patrimoniaux

77% des établissements disposent de moyens humains pour le catalogage des documents patrimoniaux : 80% des bibliothèques et des services d'archives des villes de plus 10 000 habitants et 50% des musées. Une bibliothèque, 3 services d'archives et 3 musées n'ont pas estimé le nombre d'heures consacrés au catalogage.

Le niveau de formation des agents affectés au catalogage a été estimé par 29 établissements. Les agents ont :

- un *bon niveau* dans 32% des cas,
- un niveau *moyen* dans 22%,
- un niveau *insuffisant* dans 46%.

Documents patrimoniaux répertoriés dans des catalogues collectifs

24% des bibliothèques, services d'archives et musées, ont des documents patrimoniaux répertoriés dans des catalogues collectifs. Aucun autre établissement n'a signalé de documents répertoriés.

CATALOGUES COLLECTIFS	BMVR	AUTRES BIBLIOTHÈQUES	SCD DE POITIERS	SERVICES D'ARCHIVES	MUSÉES
Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques	2	2		1	
Répertoire des manuscrits français littéraires du 20 ^{ème} siècle		2	1		
Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques	2	1			
Catalogues régionaux des fonds musicaux anciens		4	1		
Corpus photographique des manuscrits enluminés (IRHT)	1				
CCFR (Catalogue Collectif de France)	2	1	1	1	1
dont BMR (Bibliothèque Municipale Rétroconvertie)	2	1			
dont Sudoc			1	1	1
Autres			1 : Inventaire chronologique des éditions parisiennes du XIX siècle		1 : DMF

3.3 Microfilmage et numérisation

	MICROFILMAGE		BUDGET*				NUMÉRISATION		BUDGET*			MRT
	OUI	NON	2001	2002	2003	2004	OUI	NON	2002	2003	2004	
SCD de Poitiers	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
BMVR	2	0	88 012	4 500	0	2 500	0	2	0	0	0	1
Autres bibliothèques	1	16	Non communiqué				1	19	Non communiqué			0
Services d'archives	7	5		57 162	53 925	40 712	6	6	24 385	6 401	97 150	0
Musées	1	15	Non communiqué				7	9		1 500		3
TOTAL	12	37	88 012	61 662	53 925	43 212	14	35	24 385	7 901	97 150	4

* Les budgets sont donnés en euro.

Les bibliothèques des villes de moins de 10 000 habitants, les mairies, les hôpitaux, les établissements de l'éducation nationale, les services de l'armée et les autres établissements n'ont procédé à aucune campagne depuis trois ans.

24,5% des autres établissements ont procédé à des campagnes de microfilmage, plus particulièrement 58% des services d'archives.

28,5% des établissements ont procédé à des campagnes de numérisation, plus particulièrement 50% des services d'archives et 44% des musées.

Les budgets de microfilmage ont été communiqués par les deux BMVR (Poitiers, La Rochelle) et deux services d'archives départementales ; les budgets de numérisation par deux services d'archives départementales. Les campagnes réalisées en interne ou avec l'aide du conseil des musées de Poitou-Charentes n'ont pas été budgétées.

Plusieurs programmes de microfilmage et de numérisation ont été menés depuis quatre ans dans la région :

- Entre 2000 et 2003, une campagne de microfilmage et/ou de numérisation de la presse locale a été coordonnée par l'association ABCD. Les services d'archives départementales des Deux-Sèvres, de la Charente, de la Charente-Maritime et la BMVR de Poitiers ont participé à cette opération subventionnée à hauteur de 50% par la DRAC.
- En 2003, le projet de mise en valeur des fonds iconographiques portraits, régionalisme et Nouveau Monde de la médiathèque de la communauté d'agglomération de la Rochelle a été retenu lors de l'appel à projets « Numérisation des fonds patrimoniaux » de la mission de recherche et de technologie (MRT). La réalisation a commencé en 2005 par la numérisation des fonds et se poursuivra en 2006 avec l'acquisition d'un logiciel de gestion électronique de documents et l'achat de matériel informatique. Les documents seront à terme disponibles sur le site Internet de la BMVR.
- En 2004, une convention quadriennale pour la numérisation des publications des sociétés savantes a été signée entre l'association ABCD et la Bibliothèque nationale de France. Les services d'archives et les bibliothèques des quatre départements fournissent à la BnF sous forme de microfilms ou sous forme papier des documents correspondant aux lacunes de ses collections. La totalité des publications ensuite numérisées sera accessible depuis le site Gallica. Les services d'archives départementales de la Charente, de la Charente-Maritime, les BMVR de La Rochelle et de Poitiers, les bibliothèques municipales et d'agglomération de Rochefort, Châtellerauld, Angoulême et Niort et la Société des antiquaires de l'Ouest participent à cette action.

4 - LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ECRIT

4.1 - L'accueil du public

TYPE D'ETABLISSEMENT	MOYENNE HEURES / SEMAINE DES HORAIRES D'OUVERTURE		SIGNALÉTIQUE DES FONDS PATRIMONIAUX		CONSULTATION DES FONDS PATRIMONIAUX	
	ÉTABLISSEMENT	FONDS PATRIMONIAUX	OUI	NON	TOUT PUBLIC	RESERVE
Bibliothèques villes > 10 000 habitants	23,30	20	4	9	9	4
SCD de Poitiers	59	30	1	0	0	1
BMVR	35,50	33,50	2	0	2	0
Services d'archives	32	31	10	2	10	2
Musées	33	14	5	11	5	11
Autres établissements	18	sur demande	0	28	12	16
Tous établissements	-	-	21	50	38	34

Les horaires d'ouverture de la consultation des fonds patrimoniaux

4 services d'archives, une bibliothèque, 4 musées et 13 autres établissements n'ont pas donné les horaires d'ouverture de leur établissement. 5 bibliothèques de ville de plus de 10 000 habitants, 2 musées et 8 services d'archives ont des horaires d'ouverture spécifiques pour la consultation des documents patrimoniaux. Les autres bibliothèques proposent une consultation lors des horaires d'ouverture des espaces de lecture publique.

La consultation des fonds patrimoniaux des bibliothèques des villes de moins de 10 000 habitants, des mairies, des hôpitaux, des établissements de l'Education nationale, des services de l'armée et des autres établissements est possible uniquement sur rendez-vous.

La signalétique des fonds patrimoniaux

Les fonds patrimoniaux sont signalés dans 29% des établissements : les BMVR (Poitiers, La Rochelle), 30,5% des bibliothèques des villes de plus de 10 000 habitants, le SCD de Poitiers, 83% des services d'archives et 31% des musées.

La consultation des fonds patrimoniaux

Dans 73% des bibliothèques et des services d'archives, la consultation des fonds patrimoniaux est ouverte à tous les usagers. Dans les autres cas, elle est réservée aux chercheurs. Tous les usagers peuvent consulter les fonds pour seulement 45% des musées et autres établissements. L'accès

aux fonds patrimoniaux des musées, des lycées, des services de l'armée et des autres établissements est réservé à la consultation interne et aux chercheurs. La consultation des fonds patrimoniaux des associations est réservée aux adhérents.

Les précautions lors de la consultation

80% des établissements prennent des précautions lors de la consultation des documents patrimoniaux. Les consultations sont en général surveillées. 5 bibliothèques utilisent des gants et 7 établissements des lutrins.

4.2 - Opérations réalisées

TYPE D'ÉTABLISSEMENT	ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES	EXPOSITIONS		MANIFESTATIONS		SITE INTERNET	MOYENS TECHNIQUES		
		OUI	CATALOGUE OU CD	MPE*	AUTRES		NUMERISATION	ATELIER PHOTOS	MOBILIER D'EXPOSITION
Bibliothèques territoriales	2	8	2	9	2	2	0	1	2
SCD de Poitiers	1	1	1	1	1	1	1	0	0
BMVR	1	2	1	2	0	2	0	1	2
Services d'archives	8	8	4	4	8	2	1	2	7
Musées	8	9	4	3	6	7	0	6	8
Associations	3	3	1	0	3	2	0	0	0
Lycées	1	0	0	0	0	0	0	0	0
Tous établissements	24	31	13	19	20	16	2	10	19

* MPE : Mois du patrimoine écrit

Aucune activité pédagogique n'est réalisée dans les hôpitaux, les services de l'armée et les autres établissements. Ces établissements ne présentent pas d'exposition et ne participent pas à des manifestations en rapport avec leurs fonds patrimoniaux.

Activités pédagogiques en rapport avec le fonds patrimonial

- 33% des établissements mettent en place des activités pédagogiques : 15% des bibliothèques, le SCD de Poitiers, 66% des services d'archives et 50% des musées. Des visites adultes ou enfants sont proposées dans la majorité des cas.
- 33% des associations proposent à leurs adhérents des cycles de conférences.

Les expositions et manifestations

- 44% des établissements présentent régulièrement des expositions.
- 27% participent au Mois du patrimoine écrit (MPE), plus particulièrement les bibliothèques à 60%. 18% seulement réalisent un catalogue ou un cédérom à cette occasion.
- 28% participent à d'autres manifestations, les « journées du patrimoine » sont presque exclusivement citées.

Les sites Internet pour la consultation des fonds patrimoniaux

Les documents patrimoniaux sont consultables via un site Internet pour 22,5% des établissements. Un catalogue des fonds est disponible sur le site Internet de la BMVR de Poitiers, 15% des autres bibliothèques, le SCD de Poitiers et 16,5% des services d'archives. 44% des musées utilisent le site des musées de Poitou-Charentes « Aliénor » pour la mise en ligne de leur catalogue et banques d'images et d'expositions virtuelles.

Les obstacles rencontrés dans la conception ou la mise en œuvre d'opération concernant le patrimoine écrit

Le manque de moyen humain et/ou financier est évoqué dans 85% des cas :

- manque de temps et d'espace pour la conception d'exposition,
- manque de moyens techniques et matériels.

La fragilité et la complexité des documents sont citées comme obstacle à la mise en valeur du patrimoine écrit par 3 établissements. Le respect des droits d'auteur est évoqué par 2 musées.

4.3 - Moyens techniques disponibles pour le traitement et la valorisation des fonds patrimoniaux

2 établissements disposent de moyens pour la numérisation des documents, 10 d'ateliers photographiques, majoritairement des musées, et 19 de mobilier d'exposition.

5 - OPÉRATIONS MENÉES AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

5.1 - Typologie des opérations

Le tableau suivant représente les opérations menées au cours des trois dernières années des bibliothèques, des services d'archives et des musées et des associations.

TYPE D'OPÉRATION	BMVR	AUTRES BIBLIOTHÈQUES TERRITORIALES	SCD DE POITIERS	SERVICES D'ARCHIVES	MUSÉES	AUTRES ÉTABLISSEMENTS	TOUS ÉTABLISSEMENTS
Protection des documents	2	6	1	11	11	2	33
Dépoussiérage	2	6	1	6	12	7	34
Inventaire et catalogue	2	8	1	11	12	9	43
Elaboration d'une bibliographie	1	2	0	4	5	0	12
Programme de restauration	2	2	1	10	4	0	19
Microfilmage	2	0	0	7	0	0	9
Numérisation	2	1	1	7	7	0	18
Activités pédagogiques	1	3	1	9	5	3	23
Réalisation d'une exposition	2	6	0	10	7	3	28
Catalogue de cette exposition	1	2	1	4	4	0	12
Mois du patrimoine écrit	2	7	1	2	1	0	13

5.2 - Collaborations mises en œuvre

- 64% des établissements mettent en œuvre des collaborations ponctuelles avec des partenaires locaux et régionaux, le plus souvent d'autres établissements de collectivités territoriales : services d'archives, musées et bibliothèques.
- 18%, des établissements de grande dimension mettent en œuvre des collaborations ponctuelles avec des partenaires nationaux. Les BMVR (Poitiers, La Rochelle) collaborent régulièrement avec des bibliothèques privées et universitaires, l'agence de coopération régionale, la DRAC, l'inspection générale des bibliothèques, le bureau du patrimoine de la DLL, la BnF, l'ENSSIB et le CNRS.

6 - OPÉRATIONS EN COURS ET LES PROJETS POUR 2005 ET LES ANNÉES SUIVANTES

6.1 - Typologie des opérations et des projets

Les dates prévues pour les opérations en cours et les projets s'échelonnent entre 2005 et 2010. La majorité des établissements n'ont donné aucune date pour la réalisation de leurs projets. Hormis les bibliothèques, les services d'archives et les musées, seules les associations ont listé leurs projets.

TYPE D'OPÉRATION	BMVR	AUTRES BIBLIOTHÈQUES TERRITORIALES	SCD DE POITIERS	SERVICES D'ARCHIVES	MUSÉES	AUTRES ÉTABLISSEMENTS	TOUS ÉTABLISSEMENTS
Programme de rénovation, construction	1	6	0	8	10	3	28
Protection des documents	1	6	1	10	12	3	33
Dépoussiérage	1	8	1	7	8	3	28
Inventaire et catalogue	1	8	1	9	10	5	34
Elaboration d'une bibliographie	0	1	0	2	4	2	10
Programme de restauration	1	7	1	8	3	0	19
Microfilmage	0	0	0	4	1	0	6
Numérisation	1	6	0	9	8	3	26
Activités pédagogiques	0	4	1	8	7	3	24
Site Internet	1	4	1	1	8	5	19
Réalisation d'une exposition	1	4	1	6	6	4	22
Mois du patrimoine écrit	1	4	1	2	1	0	9

6.2 - Demande de soutien technique ou moyens supplémentaires pour la réalisation des projets

TYPE D'ÉTABLISSEMENT	SOUTIEN TECHNIQUE				DESTINATIONS DES DÉPENSES			
	Collectivité référente	Collectivités territoriales	Etat	Mécénat	Personnel	Matériel	Bâtiment	Outils bibliographiques
BMVR	1	1	1	0	-	-	-	-
Autres bibliothèques territoriales	12	14	2	0	12	18	12	10
SCD de Poitiers	0	0	0	0	0	0	0	0
Services d'archives	4	7	1	1	2	11	8	2
Musées	6	7	2	4	3	10	3	0
Associations	1	1	0	0	1	2	1	0
Tous établissements	23	29	5	5	18	41	24	2

6.3 - Projets coopératifs les plus urgents à entreprendre

50% des établissements ont proposés des projets coopératifs.

Projets coopératifs

Répartition par établissements

Plan de conservation, expertise et aide au catalogage	→	1 service d'archives, 2 musées, 15 bibliothèques territoriales, 10 autres établissements
Numérisation et outils d'indexation et de recherche des documents	→	5 services d'archives, 2 musées, 9 bibliothèques territoriales
Site Internet	→	3 services d'archives, 6 musées, 3 bibliothèques territoriales
Catalogue collectif	→	3 services d'archives, 2 musées, 3 bibliothèques territoriales
Activités pédagogiques : public adulte, scolaire et handicapé	→	2 services d'archives, 1 musée, 2 bibliothèques territoriales
Conservation partagée des périodiques	→	2 services d'archives, 1 bibliothèque territoriale
Expositions	→	1 service d'archives
Plan de formation	→	1 service d'archives
Acquisitions de matériel de conservation	→	1 bibliothèque territoriale

SYNTHÈSE

LES BESOINS EXPRIMÉS

La notion de patrimoine écrit varie d'un établissement à l'autre en fonction de l'histoire des fonds. Ils ne sont plus uniquement définis par des critères d'ancienneté. Par principe, tous les documents des services d'archives sont considérés comme patrimoniaux. Dans les bibliothèques, fonds locaux, manuscrits contemporains, livres d'artistes, photographies et autres documents graphiques entrent aussi dans cette catégorie.

Des questionnements se posent sur certains fonds :

Par exemple, plusieurs bibliothèques municipales et départementales de la région s'interrogent sur le devenir des fonds jeunesse. Que faut-il garder ? Comment s'organiser pour une conservation partagée ?

De nombreuses bibliothèques populaires ont disparu, cependant six sont encore conservées dans de petites communes. Elles n'ont fait l'objet d'aucune étude dans la région, ni d'une conservation consciente et organisée. Ne serait-il pas souhaitable de réaliser un inventaire de leurs fonds pour en garder la mémoire à des fins d'étude et d'histoire ?

Le patrimoine écrit se différencie du patrimoine architectural ou mobilier car il est objet de recherche plus qu'objet d'art. Professionnels ou amateurs, en quête d'information, exploitent régulièrement ces documents, alors que le grand public, par méconnaissance, les consulte rarement même lorsque l'accès est ouvert à tous. L'information sur la présence de fonds patrimoniaux est peu présente dans les établissements de la région.

Aujourd'hui 44% des services d'archives, des bibliothèques et des musées réalisent régulièrement des expositions, mais ces trois dernières années quelques-unes seulement ont été accompagnées d'un catalogue. Chaque année, des bibliothèques et des services d'archives participent au *Mois du patrimoine écrit* organisé par la Fédération française pour la coopération des bibliothèques, des métiers du livre et de la documentation ; les expositions de la région, dans ce cadre, ont fait l'objet à plusieurs reprises des catalogues *(Re)Découvertes*. Ce type de publications rencontre un grand succès auprès du public ; elles lui permettent de découvrir et de s'approprier un patrimoine proche et peu connu. **Conscients des enjeux de la diffusion des fonds, les responsables souhaitent développer les expositions et organiser des manifestations et activités pédagogiques.**

Des catalogues collectifs sont aujourd'hui entrepris au niveau national répertoriant les collections : catalogue collectif de France (CCFr), comprenant le fonds de la Bibliothèque nationale de France (Bn opale plus), les fonds anciens ou locaux rétroconvertis des bibliothèques municipales (BMR) et ceux des bibliothèques universitaires répertoriées par le système universitaire de documentation (Sudoc). Des catalogues collectifs par région existent aussi, notamment pour les manuscrits et les incunables. En 1996, la région a participé aux catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France pour le volume XIV, *région Poitou-Charentes, région Limousin* rédigé par Hélène Richard, conservateur. Quelques livres ont été promus par des publications régionales, *la Vie de sainte Radegonde*, 12^e siècle, manuscrit n°250 de la bibliothèque de Poitiers ou, plus récemment, *le Vieux coutumier de Poitou*, 1470-1480, manuscrit n°5 de la bibliothèque de Niort. Mis à part ces livres d'exception, il n'existe pas ou peu de publications collectives régionales.

Les campagnes de numérisation rendent aujourd'hui plus accessibles les documents patrimoniaux. Des sites nationaux ou régionaux sont mis en ligne, à l'exemple de *Normannia*, bibliothèque virtuelle du Centre régional du livre de Basse-Normandie, ou de la Bibliothèque virtuelle Humaniste élaborée en collaboration par le Centre d'études supérieures de la Renaissance de Tours et la région Centre à laquelle participe la BMVR de Poitiers. La multiplication des bases de données informatiques constitue un atout indiscutable pour la connaissance et la diffusion du patrimoine. **Une campagne de numérisation collective, la création d'un site Internet et d'un catalogue collectif apparaissent dans l'enquête parmi les projets coopératifs les plus urgents à entreprendre pour les établissements.**

Des problèmes de conservation ont été constatés dans de nombreux établissements : l'humidité et la sécheresse sont fréquentes ; les mesures d'hygrométrie (30%) et d'exposition à la lumière (22%) sont peu réalisées ; les conditions de stockage sont très souvent médiocres, 40% des bibliothèques ne possèdent pas de magasins spéciaux.

Les établissements n'ont pas signalé de détériorations précises. Les analyses ou les traitements particuliers de documents sont très rares, deux cas ont été signalés. Entre 2002 et 2004, des restaurations ont été pratiquées dans quinze établissements dont les BMVR de Poitiers et de La Rochelle et les services d'archives départementales. Les établissements sans personnel affecté à la gestion des fonds patrimoniaux n'ont effectué aucune restauration. **Pour cette raison, un tiers des bibliothèques, des services d'archives et des musées souhaitent une expertise de l'état matériel du fonds.**

La moitié des établissements possède des inventaires complets ou partiels de leurs fonds patrimoniaux mais un tiers des collections de manuscrits, de livres, de périodiques et de documents graphiques, sont en attente de catalogage. Les inventaires dans plusieurs cas, souvent anciens, ont une fiabilité très relative. Le pourcentage réel de collections patrimoniales en attente de catalogage est approximatif du fait qu'une dizaine de services d'archives, de bibliothèques et de musées n'ont pas été en mesure de donner une évaluation quantitative de leurs fonds. Faute d'une comptabilité précise, le volume, la nature et la datation des fonds patrimoniaux de la région est difficilement estimable. Devant cette difficulté, **un établissement sur deux a émis le souhait d'une aide supplémentaire pour le classement, l'inventaire et le catalogue des fonds.** Dans certains cas l'aide peut être ponctuelle ; dans d'autres, elle devrait être régulière et continue pour apporter une amélioration significative.

Le nombre d'agents affectés à la gestion des fonds patrimoniaux est jugé insuffisant dans deux établissements sur trois et, pour plus de la moitié d'entre eux, ce n'est pas l'essentiel de leur tâche. Dans la majorité des cas, ils ont estimé *moyen*, voire *insuffisant* leur niveau de qualification. Par conséquent, la surveillance, le dépoussiérage, le classement, le conditionnement et le catalogage ne peuvent pas être effectués régulièrement.

Leurs demandes de formations se sont orientées vers : l'analyse technique et le diagnostic de l'état des documents, la gestion, le catalogue, l'indexation et la valorisation.

Les établissements souhaitent des informations complémentaires sur les possibilités de récupération de notices de catalogues informatisés.

LES PERSPECTIVES

L'amélioration des conditions de conservation s'impose en priorité pour les établissements.

Il est important de continuer à sensibiliser l'ensemble des acteurs à la préservation du patrimoine écrit et d'être attentif à l'installation de fonds patrimoniaux lors des projets d'aménagement ou de construction d'établissements. Les actions de mise en valeur (expositions, publications) peuvent être l'occasion d'amorcer une politique de conservation patrimoniale en terme d'inventaire ou de restauration de documents, ou tout simplement de procéder à une campagne de dépoussiérage. Une mise à jour régulière des données de l'enquête permettrait de suivre l'évolution de la situation des établissements à travers un **tableau de bord** actualisé qui accompagnerait les projets en région. Il s'appuierait sur une fiche individuelle par établissement envisageant :

- L'évaluation quantitative et qualitative du fonds
- L'état de conservation des documents et les urgences de désinfection, de dépoussiérage et de restauration
- Les conditions de stockage et de communication
- Le dépoussiérage et le classement
- L'inventaire, l'estampillage et le catalogage

L'organisation d'**un plan régional pluriannuel de conservation** est la première entreprise collective à mettre en place. Elle permettrait d'établir un diagnostic plus précis de l'état des collections. Un comité scientifique rassemblant les conservateurs de la région et des experts assurerait le suivi de ce plan. Sa mise en œuvre démarrerait par l'expertise et le conseil pour l'entretien des collections. Devant les besoins très importants en matière d'inventaire et de catalogage, il conviendrait de définir les possibilités d'actions auprès des établissements. Des solutions de **rétroconversion des catalogues papiers** ou de **recupération de notices du CCFr** peuvent être présentées aux responsables des fonds. Des conseils pour l'utilisation et le choix de logiciels pourront être communiqués.

Un programme de formation répondant aux souhaits des établissements peut être rapidement mis en place. Une fois les demandes approfondies et ciblées, des formations régionales pour les besoins récurrents seraient proposées : gestion, conservation, catalogage et, organisées avec le concours du CNFPT. Les BMVR de Poitiers et de La Rochelle constitueraient des établissements ressources pour des journées d'information ou de formation au traitement des fonds patrimoniaux. Les demandes de formation très spécifiques seraient orientées vers des organismes nationaux comme L'ENSSIB (Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information des Bibliothèques) ou l'INP (Institut National du Patrimoine).

Un catalogue collectif régional et un plan de numérisation sont inscrits dans les souhaits et priorités d'un grand nombre d'établissements. Dans un premier temps, il conviendrait de définir le type de catalogue le plus pertinent : catalogue spécialisé par support (manuscrits, incunables, imprimés, documents graphiques) ou catalogue signalétique recensant l'ensemble des fonds. Le catalogage des documents patrimoniaux, la connaissance et l'estimation des fonds, permettront d'orienter le choix.

De même, **les orientations de la numérisation** pourraient être définies par la sélection des types de documents concernés et des thématiques illustrant de manière caractéristique le patrimoine régional : documents figurés, textes. Il est nécessaire de fixer comme objectifs prioritaires la conservation et/ou la diffusion. Les campagnes déjà engagées devraient être fédérées. Les projets des établissements peuvent être accompagnés dans le processus de numérisation par la mise à disposition des études réalisées en 2003 à la demande de la direction régionale des affaires culturelles : *Numérisation du patrimoine écrit et graphique. Guide de projet. Cahier des charges*, par l'ABCD, *Étude juridique sur la numérisation du patrimoine en Poitou-Charentes*, par le CECOJI (centre d'études sur la coopération juridique internationale de l'université de Poitiers) et *Étude sur la numérisation des archives sonores inédites*, par l'UPCP-Métive (union pour la culture populaire, centre de musiques et danses traditionnelles en Poitou-Charentes et Vendée).

La création d'**un portail documentaire régional** faciliterait la création du catalogue collectif. Il permettrait aux responsables des fonds patrimoniaux d'échanger et de constituer des ensembles thématiques et, à partir de ces données, d'engager une politique d'acquisition régionale. Les bases du catalogue détermineraient les orientations du plan de numérisation.

Une réflexion sur les cibles, grand public, public spécialisé, peut être engagée. Elle s'appuierait sur *l'observatoire des usages numériques culturels* mis en place par le ministère de la culture en juillet 2005. Un guide de tous les établissements possédant des fonds patrimoniaux en région Poitou-Charentes peut être réalisé pour une meilleure visibilité des établissements et des collections.

Le pilotage et la maintenance du site pourraient être soutenus par les BMVR de Poitiers et de La Rochelle.

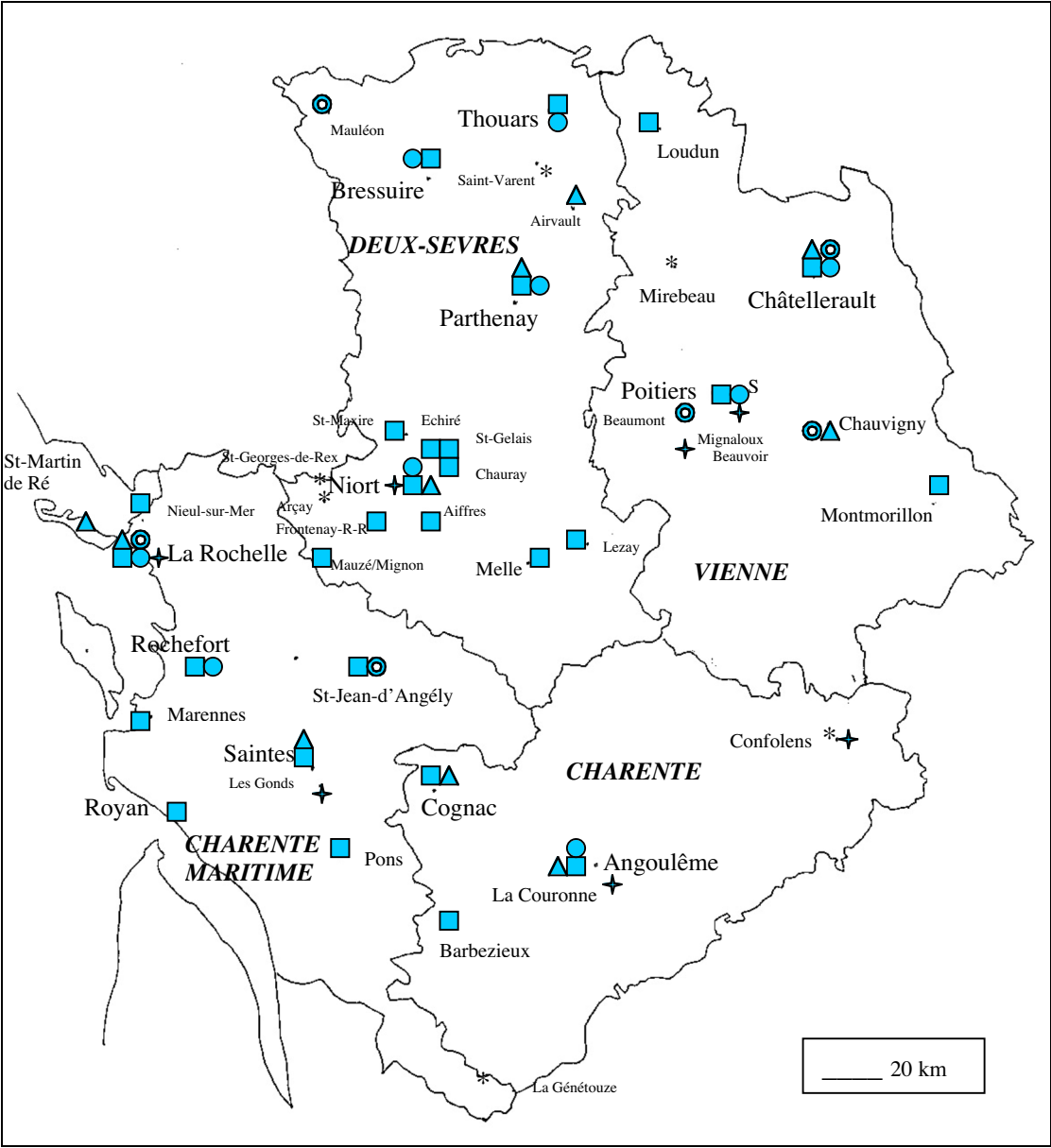
Le plan d'action pour le patrimoine écrit offre la possibilité de développer une nouvelle politique de préservation et de valorisation des fonds patrimoniaux en région Poitou-Charentes.

ANNEXES

ANNEXE 1 - CARTE DES ETABLISSEMENTS AYANT REPONDU À L'ENQUETE EN REGION POITOU-CHARENTES	p. 59
ANNEXE 2 - LES REPONSES	p. 61
Classement par département	p. 63
- Charente	p. 65
- Charente-Maritime	p. 67
- Deux-Sèvres	p. 70
- Vienne	p. 72
Classement par type d'établissement	p. 75
- Liste des établissements ayant reçu l'enquête	p. 77
- Liste des établissements interrogés sur la présence de fonds patrimoniaux	p. 80
ANNEXE 3 - LES FONDS PATRIMONIAUX	p. 83
- Répartition des fonds patrimoniaux par établissement et par type de documents	p. 85
- Pourcentage des collections en attente de traitement et de catalogage	p. 88
ANNEXE 4 - LA FORMATION	p. 91
- Formation des agents affectés à la gestion du patrimoine	p. 93
- Formation continue des agents	
- Formations souhaitées par les agents en charge de fonds patrimoniaux	p. 94
- Organismes de formation auxquels souhaitent avoir recours les agents	

ANNEXE 1

ÉTABLISSEMENTS AYANT RÉPONDU À L'ENQUÊTE EN REGION POITOU-CHARENTES



Ville > 10 000 habitants
 Ville > 5 000 habitants
 Ville < 2 000 habitants

- Bibliothèque territoriale
- Service d'archives
- ▲ Musée
- S Service commun de la documentation
- * Mairie
- ⊕ Association
- ✦ Autres établissements

ANNEXE 2 - LES RÉPONSES

CLASSEMENT PAR DÉPARTEMENT

CHARENTE - Liste des établissements ayant reçu l'enquête

DPT	ÉTABLISSEMENT	VILLE	TYPE D'ÉTABLISSEMENT	RÉPONSE	PAS DE RÉPONSE
16	Archives départementales de la Charente	Angoulême	Service d'archives	X	
16	Archives municipales	Angoulême	Service d'archives	X	
16	Bibliothèque départementale de la Charente	Angoulême	Bibliothèque	X	
16	Bibliothèque diocésaine St-Ausone	Angoulême	Autre		X
16	Bibliothèque municipale	Angoulême	Bibliothèque	X	
16	Musée de la Bande Dessinée – Centre de documentation	Angoulême	Musée	X	
16	Musée des Beaux Arts	Angoulême	Musée	X	
16	Musée du Papier « Le Nil »	Angoulême	Musée	X	
16	Médiathèque municipale	Barbezieux	Bibliothèque	X	
16	Archives municipales	Cognac	Service d'archives		X
16	Bibliothèque municipale	Cognac	Bibliothèque	X	
16	Musée municipal	Cognac	Musée	X	

CHARENTE - Liste des établissements interrogés sur la présence de fonds patrimoniaux

DPT	ÉTABLISSEMENT	VILLE	TYPE D'ÉTABLISSEMENT	RÉPONSE	ENQUÊTE
16	Armée de terre – Délégation militaire départementale de la Charente	Angoulême	Service de l'armée	X	
16	Base aérienne 709	Cognac	Service de l'armée	X	
16	Centre Départemental de Documentation Pédagogique de la Charente	La Couronne	Éducation nationale	X	
16	Centre hospitalier	Barbezieux	Hôpital		
16	Centre hospitalier	Cognac	Hôpital	X	
16	Centre hospitalier	Ruffec	Hôpital		
16	Centre hospitalier Camille Claudel	La Couronne	Hôpital	X	X
16	Centre hospitalier d'Angoulême	Saint Michel	Hôpital		
16	Chambre d'Agriculture de la Charente	Angoulême	Autre		
16	Chambre de Commerce et d'Industrie d'Angoulême	Angoulême	Autre		
16	Chambre de Commerce et d'Industrie de Cognac	Cognac	Autre		
16	Collège Lycée Saint-Paul	Angoulême	Établissement scolaire		
16	Direction des constructions navales	Ruelle-Sur-Touvre	Autre		
16	Hôpital Labajouderie	Confolens	Hôpital	X	X
16	Hôpital local	Châteauneuf	Hôpital	X	
16	Hôpital local	Jarnac	Hôpital	X	
16	Hôpital local	La Rochefoucauld	Hôpital		
16	Institut Universitaire de Formation des Maîtres	Angoulême	Éducation nationale	X	

DPT	ÉTABLISSEMENT	VILLE	TYPE D'ÉTABLISSEMENT	RÉPONSE	ENQUÊTE
16	Jas Hennessy et Cie	Cognac	Autre		
16	Leroy Somer	Angoulême	Autre		
16	Lycée Guez De Balzac	Angoulême	Établissement scolaire		
16	Martell et Cie	Cognac	Autre	X	
16	Saint Gobain Emballage	Cognac	Autre		
16	Société Nationale Poudres et Explosifs	Angoulême	Autre	X	

CHARENTE - Liste des collectivités territoriales interrogées sur la présence de fonds patrimoniaux

DPT	ÉTABLISSEMENT	VILLE	TYPE D'ÉTABLISSEMENT	RÉPONSE	ENQUÊTE
16	Mairie de Brie	Brie	Mairie	X	
16	Mairie de Chalais	Chalais	Mairie	X	
16	Mairie de Champniers	Champniers	Mairie		
16	Mairie de Cherves Richemont	Cherves Richemont	Mairie		
16	Mairie de Confolens	Confolens	Mairie (Bibliothèque)	X	X
16	Mairie de Fléac	Fléac	Mairie	X	
16	Mairie de Gond Pontouvre	Gond Pontouvre	Mairie		
16	Mairie de Jarnac	Jarnac	Mairie	X	
16	Mairie de L'Isle-d'Espagnac	L'Isle-d'Espagnac	Mairie		
16	Mairie de La Couronne	La Couronne	Mairie		
16	Mairie de La Rochefoucauld	La Rochefoucauld	Mairie		
16	Mairie de Linars	Linars	Mairie	X	
16	Mairie de Magnac-sur-Touvre	Magnac-sur-Touvre	Mairie		
16	Mairie de Montbron	Montbron	Mairie		
16	Mairie de Mouthiers-sur-Boème	Mouthiers-sur-Boème	Mairie	X	
16	Mairie de Nersac	Nersac	Mairie		
16	Mairie de Puymoyen	Puymoyen	Mairie	X	
16	Mairie de Roumazieres Loubert	Roumazieres Loubert	Mairie	X	
16	Mairie de Saint-Michel	Saint-Michel	Mairie		
16	Mairie de Saint-Yrieix-sur-Charente	Saint-Yrieix	Mairie		
16	Mairie de Segonzac	Segonzac	Mairie	X	
16	Mairie de Soyaux	Soyaux	Mairie	X	

CHARENTE-MARITIME - Liste des établissements ayant reçu l'enquête

DPT	ÉTABLISSEMENT	VILLE	TYPE D'ÉTABLISSEMENT	RÉPONSE	PAS DE RÉPONSE
17	Société archéologique et historique de la Charente – SAHC	Angoulême	Association		X
17	Académie des belles-lettres, sciences et arts de La Rochelle	La Rochelle	Association	X	
17	Archives départementales de la Charente-Maritime	La Rochelle	Service d'archives	X	
17	Archives municipales	La Rochelle	Service d'archives	X	
17	Bibliothèque diocésaine	La Rochelle	Autre		X
17	Bibliothèque universitaire	La Rochelle	Bibliothèque	X	
17	Centre Jean-Baptiste Suzy – Bibliothèque	La Rochelle	Autre		
17	Fédération des sociétés savantes de la Charente-Maritime	La Rochelle	Association	X	
17	Médiathèque d'agglomération Michel-Crépeau	La Rochelle	Bibliothèque	X	
17	Musée du Nouveau Monde	La Rochelle	Musée	X	
17	Musée d'histoire du protestantisme	La Rochelle	Musée	X	
17	Muséum d'histoire naturelle	La Rochelle	Musée	X	
17	Société des sciences naturelles de la Charente-Maritime	La Rochelle	Association	X	
17	Bibliothèque municipale	Marennes	Bibliothèque	X	
17	Archives municipales	Rochefort	Service d'archives	X	
17	Comité rochefortais de documentation historique de la Marine	Rochefort	Association		X
17	Médiathèque municipale	Rochefort	Bibliothèque	X	
17	Musée de la Marine, Bibliothèque de l'ancienne école de médecine navale	Rochefort	Musée	X	
17	Musées	Rochefort	Musée	X	
17	Société de géographie de Rochefort Musée de la Vieille Paroisse	Rochefort	Association		X
17	Bibliothèque municipale	Royan	Bibliothèque	X	
17	Bibliothèque départementale de la Charente-Maritime	Saintes	Bibliothèque	X	
17	Bibliothèque diocésaine	Saintes	Autre		X
17	Médiathèque municipale	Saintes	Bibliothèque	X	
17	Musée archéologique	Saintes	Musée	X	
17	Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime	Saintes	Association		X
17	Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis	Saintes	Association		X
17	Bibliothèque municipale	Saint-Jean-d'Angély	Bibliothèque	X	
17	Société d'ethnologie et de folklore du Centre-Ouest	Saint-Jean-D'angély	Association	X	
17	Musée naval et Ernest-Cognacq	Saint-Martin de Ré	Musée	X	
17	Musée de l'Ile d'Oléron Aliénor d'Aquitaine	Saint-Pierre d'Oléron	Musée	X	
17	Société d'histoire et d'archéologie en Saintonge maritime – SHASM	Saujon	Association		X

CHARENTE-MARITIME - Liste des établissements interrogés sur la présence de fonds patrimoniaux

DPT	ÉTABLISSEMENT	VILLE	TYPE D'ÉTABLISSEMENT	RÉPONSE	ENQUÊTE
17	Centre Départemental de Documentation Pédagogique de la Charente-Maritime	La Rochelle	Éducation nationale	X	X
17	Centre hospitalier	Marans	Hôpital	X	
17	Centre hospitalier	Jonzac	Hôpital		
17	Collège Eugène Fromentin	La Rochelle	Établissement scolaire		
17	E.S.P.A.S.	Royan	Hôpital	X	
17	Hôpital	Saintes	Hôpital		
17	Hôpital Rural Saint Honoré	Saint Martin de Ré	Hôpital		
17	Institut Universitaire de Formation des Maîtres	La Rochelle	Éducation nationale		X
17	Lycée polyvalent régional Jean Dautet	La Rochelle	Établissement scolaire		
17	Centre hospitalier	La Rochelle	Hôpital	X	
17	Centre hospitalier	Rochefort	Hôpital	X	
17	Marine nationale – Service historique archives	Rochefort	Service de l'armée		
17	EETAA 722	Les Gonds	Service de l'armée	X	X
17	Chambre de Commerce et d'Industrie	Rochefort	Autre	X	
17	Chambre de Commerce et d'Industrie de la Charente-Maritime	La Rochelle	Autre	X	X
17	Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime	La Rochelle	Autre		
17	Conseil général de la Charente-Maritime Syndicat mixte du site de Brouage	La Rochelle	Autre		
17	Coop Atlantique	Saintes	Autre		
17	Mutualité Sociale Agricole	Saintes	Autre		

CHARENTE-MARITIME - Liste des collectivités territoriales interrogées sur la présence de fonds patrimoniaux

DPT	ÉTABLISSEMENT	VILLE	TYPE D'ÉTABLISSEMENT	RÉPONSE	ENQUÊTE
17	Mairie d'Aigrefeuille-d'Aunis	Aigrefeuille-d'Aunis	Mairie		
17	Mairie d'Angoulins-sur-Mer	Angoulins-sur-Mer	Mairie		
17	Mairie d'Arvert	Arvert	Mairie		
17	Mairie d'Aytré	Aytré	Mairie		
17	Mairie de Bourcefranc-le-Chapus	Bourcefranc	Mairie	X	
17	Mairie de Breuillet	Breuillet	Mairie	X	
17	Mairie de Chatellaillon Plage	Chatellaillon	Mairie		
17	Mairie de Dolus d'Oléron	Dolus d'Oléron	Mairie		
17	Mairie de Dompierre-sur-Mer	Dompierre-sur-Mer	Mairie	X	

DPT	ÉTABLISSEMENT	VILLE	TYPE D'ÉTABLISSEMENT	RÉPONSE	ENQUÊTE
17	Mairie de Echillais	Echillais	Mairie	X	
17	Mairie de Fouras	Fouras	Mairie		
17	Mairie de Gémozac	Gémozac	Mairie	X	
17	Mairie de Jonzac	Jonzac	Mairie		
17	Mairie de L'Houmeau	L'Houmeau	Mairie	X	
17	Mairie de La Flotte	La Flotte	Mairie		
17	Mairie de La Génétouze	La Génétouze	Mairie	X	X
17	Mairie de La Jarne	La Jarne	Mairie		
17	Mairie de La Jarrie	La Jarrie	Mairie	X	
17	Mairie de La Tremblade	La Tremblade	Mairie	X	
17	Mairie de Lagord	Lagord	Mairie	X	
17	Mairie de Le Bois Plage en Ré	Le Bois Plage en Ré	Mairie	X	
17	Mairie de Le Château d'Oléron	Le Château d'Oléron	Mairie		
17	Mairie de Marans	Marans	Mairie		
17	Mairie de Marsilly	Marsilly	Mairie		
17	Mairie de Matha	Matha	Mairie		
17	Mairie de Médis	Médis	Mairie		
17	Mairie de Meschers-sur-Gironde	Meschers-sur-Gironde	Mairie	X	
17	Mairie de Nieul-sur-Mer	Nieul-sur-Mer	Mairie (Bibliothèque)	X	X
17	Mairie de Périgny	Périgny	Mairie		
17	Mairie de Pons	Pons	Mairie (Bibliothèque)	X	X
17	Mairie de Puilboreau	Puilboreau	Mairie	X	
17	Mairie de Saint-Martin-de-Ré	Saint –Martin-de-Ré	Mairie		
17	Mairie de Saint-Agnant	Saint-Agnant	Mairie		
17	Mairie de Saint-Palais-sur-Mer	Saint-Palais-sur-Mer	Mairie		
17	Mairie de Saint-Savinien	Saint-Savinien	Mairie		
17	Mairie de Saint-Sulpice-de-Royan	Saint-Sulpice-de-Royan	Mairie	X	
17	Mairie de Saint-Xandre	Saint-Xandre	Mairie		
17	Mairie de Saujon	Saujon	Mairie		
17	Mairie de St-Georges-d'Oléron	St-Georges-d'Oléron	Mairie		
17	Mairie de St-Georges-de-Didonne	St-Georges-de-Didonne	Mairie	X	
17	Mairie de St-Georges-des-Coteaux	St-Georges-des-Coteaux	Mairie		
17	Mairie de St-Pierre-d'Oléron	St-Pierre-d'Oléron	Mairie		
17	Mairie de Surgères	Surgères	Mairie		
17	Mairie de Tonnay-Charente	Tonnay-Charente	Mairie		
17	Mairie de Vaux-sur-Mer	Vaux-sur-Mer	Mairie		

DEUX-SEVRES - Liste des établissements ayant reçu l'enquête

DPT	ÉTABLISSEMENT	VILLE	TYPE D'ÉTABLISSEMENT	RÉPONSE	PAS DE RÉPONSE
79	Musée des tumulus	Bougon	Musée		X
79	Archives municipales	Bressuire	Service d'archives	X	
79	Bibliothèque municipale	Bressuire	Bibliothèque	X	
79	Histoire et patrimoine du Bressuirais – HPB	Bressuire	Association	X	
79	Bureau de recherches historiques et archéologiques du Mauléonnais	Mauléon	Association	X	
79	Société mauzéenne d'histoire locale	Mauzé Sur Le Mignon	Association		X
79	Archives départementales des Deux-Sèvres	Niort	Service d'archives	X	
79	Archives municipales	Niort	Service d'archives	X	
79	Bibliothèque départementale des Deux-Sèvres	Niort	Bibliothèque	X	
79	Médiathèque d'agglomération	Niort	Bibliothèque	X	
79	Musée Agesci	Niort	Musée	X	
79	Archives municipales	Parthenay	Service d'archives	X	
79	Bibliothèque municipale	Parthenay	Bibliothèque	X	
79	Centre d'Etudes, de Recherche et de Documentation sur L'Oralité	Parthenay	Association	X	
79	Musée d'art et d'histoire Georges Turpin	Parthenay	Musée	X	
79	Société historique de Parthenay et du Pays de Gâtine	Parthenay	Association	X	
79	Société historique et archéologique du Val de Sèvre	Saint Maixent L'Ecole	Association		X
79	Archives municipales	Thouars	Bibliothèque	X	
79	Bibliothèque municipale	Thouars	Bibliothèque	X	

DEUX-SEVRES - Liste des établissements interrogés sur la présence de fonds patrimoniaux

79	Institut Universitaire de Formation des Maîtres	Niort	Éducation Nationale		
79	Centre Départemental de Documentation Pédagogique des Deux-Sèvres	Niort	Éducation Nationale		
79	Lycée Jean Macé	Niort	Établissement scolaire		
79	Hôpital local	Melle	Hôpital	X	
79	Hôpital Saint Maixent L'Ecole	Saint Maixent L'Ecole	Hôpital		
79	Centre hospitalier de Niort	Niort	Hôpital	X	X
79	Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres	Bressuire	Hôpital		
79	Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres	Parthenay	Hôpital		
79	Centre hospitalier Nord Deux-Sèvres	Thouars	Hôpital		
79	Hôpital local	Mauléon	Hôpital		
79	École nationale des sous-officiers d'active	Saint Maixent L'Ecole	Service de l'armée	X	
79	Chambre de Commerce et d'Industrie de Niort	Niort	Autre	X	X
79	Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres	Praheck	Autre		

DEUX-SEVRES - Liste des collectivités territoriales interrogées sur la présence de fonds patrimoniaux

DPT	ÉTABLISSEMENT	VILLE	TYPE D'ÉTABLISSEMENT	RÉPONSE	ENQUÊTE
79	Mairie d'Aiffres	Aiffres Bibliothèque	Mairie	X	X
79	Mairie d'Airvault	Airvault Musée	Mairie (Musée)	X	X
79	Mairie de Bessine	Bessine	Mairie		
79	Mairie de Celles Sur Belle	Celles Sur Belle	Mairie		
79	Mairie de Chatillon-sur-Thouet	Chatillon-sur-Thouet	Mairie		
79	Mairie de Chauray	Chauray	Mairie (Bibliothèque)	X	X
79	Mairie de Chef Boutonne	Chef Boutonne	Mairie		
79	Mairie de Coulon	Coulon	Mairie	X	
79	Mairie de Coulonges-sur-l'Autize	Coulonges-sur-l'Autize	Mairie	X	
79	Mairie de Courlay	Courlay	Mairie	X	
79	Mairie d'Echiré	Echiré	Mairie (Bibliothèque)	X	X
79	Mairie de Frontenay-Rohan-Rohan	Frontenay-Rohan-Rohan	Mairie (Bibliothèque)	X	X
79	Mairie de La Crèche	La Crèche	Mairie		
79	Mairie de La Forêt-sur-Sèvre	La Forêt-sur-Sèvre	Mairie		
79	Mairie de Lezay	Lezay	Mairie (Bibliothèque)	X	X
79	Mairie de Magné	Magné	Mairie		
79	Mairie de Mauléon	Mauléon	Mairie		
79	Mairie de Mauzé-sur-le-Mignon	Mauzé-sur-le-Mignon	Mairie (Bibliothèque)	X	X
79	Mairie de Melle	Melle	Mairie (Bibliothèque)	X	X
79	Mairie de Nueil-les-Aubiers	Nueil-les-Aubiers	Mairie		
79	Mairie de Sainte-Radegonde	Sainte-Radegonde	Mairie		
79	Mairie de Saint-Gelais	Saint-Gelais	Mairie (Bibliothèque)	X	X
79	Mairie de St-Hilaire-la-Palud	St-Hilaire-la-Palud	Mairie	X	
79	Mairie de Saint-Maixent-l'École	Saint-Maixent-l'École	Mairie		
79	Mairie de Saint-Maxire	Saint-Maxire	Mairie (Bibliothèque)	X	X
79	Mairie de Saint-Symphorien	Saint-Symphorien	Mairie		
79	Mairie de Saint-Varent	Saint-Varent	Mairie	X	X
79	Mairie de Usseau	Usseau	Mairie	X	
79	Mairie de Villiers en Plaine	Villiers en Plaine	Mairie	X	
79	Mairie de Arçais	Arçais	Mairie	X	X
79	Mairie de St-Georges de Rex	St-Georges de Rex	Mairie	X	X
79	Mairie de Chalais	Chalais	Mairie	X	X

VIENNE - Liste des établissements ayant reçu l'enquête

DPT	ÉTABLISSEMENT	VILLE	TYPE D'ÉTABLISSEMENT	RÉPONSE	PAS DE RÉPONSE
86	Association pour la sauvegarde de l'abbaye de l'Étoile	Archigny	Association		X
86	Centre de documentation musical	Beaumont	Association	X	
86	Archives municipales	Châtellerauld	Service d'archives	X	
86	Bibliothèque du pays Châtelleraudais	Châtellerauld	Bibliothèque	X	
86	Musée Auto – moto – vélo	Châtellerauld	Musée	X	
86	Société cartésienne de Châtellerauld	Châtellerauld	Association		X
86	Société des sciences de Châtellerauld	Châtellerauld	Association	X	
86	Musée des traditions populaires et d'archéologie	Chauvigny	Musée	X	
86	Société de recherches Archéologiques	Chauvigny	Association	X	
86	Bibliothèque de l'Abbaye Saint-Martin	Ligugé	Autre	X	
86	Archives départementales de la Vienne	Poitiers	Service d'archives	X	
86	Archives historiques du diocèse	Poitiers	Autre		X
86	Archives municipales	Poitiers	Service d'archives	X	
86	Bibliothèque de la communauté dominicaine	Poitiers	Autre		X
86	Bibliothèque départementale de la Vienne	Poitiers	Bibliothèque	X	
86	Bibliothèque universitaire	Poitiers	Bibliothèque	X	
86	Médiathèque François-Mitterrand	Poitiers	Bibliothèque	X	
86	Musée Sainte-Croix	Poitiers	Musée		X
86	Société des antiquaires de l'Ouest – SAO	Poitiers	Association	X	

VIENNE - Liste des établissements interrogés sur la présence de fonds patrimoniaux

DPT	ÉTABLISSEMENT	VILLE	TYPE D'ÉTABLISSEMENT	RÉPONSE	ENQUÊTE
86	Institut Universitaire de Formation des Maîtres	Poitiers	Éducation Nationale		
86	Centre Régional de Documentation Pédagogique de Poitou-Charentes	Poitiers	Éducation Nationale		
86	Collège Henri IV	Poitiers	Établissement scolaire	X	X
86	Lycée Victor Hugo	Poitiers	Établissement scolaire		
86	Centre hospitalier universitaire de Poitiers (C.H.U)	Poitiers	Hôpital		
86	Centre hospitalier Théophraste Renaudot	Loudun	Hôpital		
86	Centre hospitalier Camille Guérin	Châtellerauld	Hôpital		
86	Centre hospitalier	Montmorillon	Hôpital		
86	Centre d'archives de l'armement	Châtellerauld	Service de l'armée		

DPT	ÉTABLISSEMENT	VILLE	TYPE D'ÉTABLISSEMENT	RÉPONSE	ENQUÊTE
86	BSMAT Quartier Aboville	Poitiers	Service de l'armée	X	X
86	Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne	Poitiers	Autre		
86	Chambre d'Agriculture de la Vienne	Mignaloux	Autre	X	X

VIENNE - Liste des collectivités territoriales interrogées sur la présence de fonds patrimoniaux

DPT	ÉTABLISSEMENT	VILLE	TYPE D'ÉTABLISSEMENT	RÉPONSE	ENQUÊTE
86	Mairie de Bonneuil-Matours	Bonneuil-Matours	Mairie		
86	Mairie de Buxerolles	Buxerolles	Mairie	X	
86	Mairie de Charroux	Charroux	Mairie		
86	Mairie de Chasseneuil-du-Poitou	Chasseneuil-du-Poitou	Mairie	X	
86	Mairie de Civray	Civray	Mairie		
86	Mairie de Dange-Saint-Romain	Dange-Saint-Romain	Mairie		
86	Mairie de Dissay	Dissay	Mairie		
86	Mairie de Fontaine-le-Comte	Fontaine-le-Comte	Mairie	X	
86	Mairie de Gençay	Gençay	Mairie		
86	Mairie de Jaunay-Clan	Jaunay-Clan	Mairie		
86	Mairie de Ligugé	Ligugé	Mairie	X	
86	Mairie de Loudun	Loudun	Mairie (Bibliothèque)	X	X
86	Mairie de Mignaloux-Beauvoir	Mignaloux-Beauvoir	Mairie	X	
86	Mairie de Migné-Auxances	Migné-Auxances	Mairie		
86	Mairie de Mirebeau	Mirebeau	Mairie	X	
86	Mairie de Montmorillon	Montmorillon	Mairie	X	X
86	Mairie de Naintré	Naintré	Mairie		
86	Mairie de Neuville-de-Poitou	Neuville-de-Poitou	Mairie	X	
86	Mairie de Nouaille-Maupertuis	Nouaille-Maupertuis	Mairie		
86	Mairie de Rouillé	Rouillé	Mairie		
86	Mairie de Saint-Sauvant	Saint-Sauvant	Mairie		
86	Mairie de Scorbé-Clairvaux	Scorbé-Clairvaux	Mairie		
86	Mairie de Smarves	Smarves	Mairie	X	
86	Mairie de St-Georges-les-Baillargeaux	St-Georges-les-Baillargeaux	Mairie	X	
86	Mairie de Thuré	Thuré	Mairie		
86	Mairie de Vivonne	Vivonne	Mairie	X	
86	Mairie de Vouillé	Vouillé	Mairie		
86	Mairie de Vouneuil-sur-Biard	Vouneuil-sur-Biard	Mairie	X	

CLASSEMENT PAR TYPE D'ÉTABLISSEMENT

LISTE DES ETABLISSEMENTS AYANT REÇU L'ENQUETE

SERVICES D'ARCHIVES

DPT	ÉTABLISSEMENT	VILLE	ÉTABLISSEMENT	RÉPONSE	PAS DE RÉPONSE
16	Archives départementales de la Charente	Angoulême	Service d'archives	X	
16	Archives municipales	Angoulême	Service d'archives	X	
16	Archives municipales	Cognac	Service d'archives		X
17	Archives départementales de la Charente-Maritime	La Rochelle	Service d'archives	X	
17	Archives municipales	La Rochelle	Service d'archives	X	
17	Archives municipales	Rochefort	Service d'archives	X	
79	Archives départementales des Deux-Sèvres	Niort	Service d'archives	X	
79	Archives municipales	Niort	Service d'archives	X	
79	Archives municipales	Bressuire	Service d'archives	X	
79	Archives municipales	Parthenay	Service d'archives	X	
79	Archives municipales	Thouars	Service d'archives	X	
86	Archives municipales	Châtellerauld	Service d'archives	X	
86	Archives départementales de la Vienne	Poitiers	Service d'archives	X	
86	Archives municipales	Poitiers	Service d'archives	X	

BIBLIOTHÈQUES

16	Bibliothèque départementale de la Charente	Angoulême	Bibliothèque	X	
16	Bibliothèque municipale	Angoulême	Bibliothèque	X	
16	Médiathèque municipale	Barbezieux	Bibliothèque	X	
16	Bibliothèque municipale	Cognac	Bibliothèque	X	
17	Bibliothèque départementale de la Charente-Maritime	Saintes	Bibliothèque	X	
17	Médiathèque d'agglomération Michel-Crépeau	La Rochelle	Bibliothèque	X	
17	Bibliothèque municipale	Marennes	Bibliothèque	X	
17	Médiathèque municipale	Rochefort	Bibliothèque	X	
17	Bibliothèque municipale	Royan	Bibliothèque	X	
17	Médiathèque municipale	Saintes	Bibliothèque	X	
17	Bibliothèque municipale	Saint-Jean-d'Angély	Bibliothèque	X	
79	Bibliothèque départementale des Deux-Sèvres	Niort	Bibliothèque	X	
79	Médiathèque d'agglomération	Niort	Bibliothèque	X	
79	Bibliothèque municipale	Bressuire	Bibliothèque	X	
79	Bibliothèque municipale	Parthenay	Bibliothèque	X	
79	Bibliothèque municipale	Thouars	Bibliothèque	X	
86	Bibliothèque départementale de la Vienne	Poitiers	Bibliothèque	X	
86	Bibliothèque du pays châtelleraudais	Châtellerauld	Bibliothèque	X	

DPT	ÉTABLISSEMENT	VILLE	ÉTABLISSEMENT	RÉPONSE	PAS DE RÉPONSE
86	Médiathèque François-Mitterrand	Poitiers	Bibliothèque	X	
17	Bibliothèque universitaire	La Rochelle	Bibliothèque	X	
86	Bibliothèque universitaire	Poitiers	Bibliothèque	X	

MUSEES

16	Musée de la Bande Dessinée – Centre de documentation	Angoulême	Musée	X	
16	Musée des Beaux Arts	Angoulême	Musée	X	
16	Musée du Papier « Le Nil »	Angoulême	Musée	X	
16	Musée municipal	Cognac	Musée	X	
17	Musée du Nouveau Monde	La Rochelle	Musée	X	
17	Musée protestant	La Rochelle	Musée	X	
17	Muséum d'histoire naturelle	La Rochelle	Musée	X	
17	Musée de la Marine, Bibliothèque de l'ancienne école de médecine navale	Rochefort	Musée	X	
17	Musées	Rochefort	Musée	X	
17	Musées	Saintes	Musée	X	
17	Musée naval et Ernest-Cognacq	Saint-Martin de Ré	Musée	X	
17	Musée de l'Île d'Oléron Aliénor d'Aquitaine	Saint-Pierre d'Oléron	Musée	X	
79	Musée des tumulus	Bougon	Musée		X
79	Musée Agesci	Niort	Musée	X	
79	Musée d'art et d'histoire Georges Turpin	Parthenay	Musée	X	
86	Musée Auto – moto – vélo	Châtellerauld	Musée	X	
86	Musée des traditions populaires et d'archéologie	Chauvigny	Musée	X	
86	Musée Sainte-Croix	Poitiers	Musée		X

AUTRES ETABLISSEMENTS

16	Bibliothèque diocésaine St-Ausone	Angoulême	Autre		X
17	Bibliothèque diocésaine	La Rochelle	Autre		X
17	Centre Jean-Baptiste Suzy – Bibliothèque	La Rochelle	Autre		
17	Bibliothèque diocésaine	Saintes	Autre		X
86	Bibliothèque de l'Abbaye Saint-Martin Ligugé	Ligugé	Autre	X	
86	Archives historiques du diocèse	Poitiers	Autre		X
86	Bibliothèque de la communauté dominicaine	Poitiers	Autre		X

ASSOCIATIONS

DPT	ÉTABLISSEMENT	VILLE	ÉTABLISSEMENT	RÉPONSE	PAS DE RÉPONSE
17	Société archéologique et historique de la Charente – SAHC	Angoulême	Association		X
17	Académie des belles-lettres, sciences et arts de La Rochelle	La Rochelle	Association	X	
17	Fédération des sociétés savantes de la Charente-Maritime	La Rochelle	Association	X	
17	Société des sciences naturelles de la Charente-Maritime	La Rochelle	Association	X	
17	Comité rochefortais de documentation historique de la Marine	Rochefort	Association		X
17	Société de géographie de Rochefort Musée de la Vieille Paroisse	Rochefort	Association		X
17	Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime	Saintes	Association		X
17	Société des archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis	Saintes	Association		X
17	Société d'ethnologie et de folklore du Centre-Ouest	Saint-Jean-d'Angély	Association	X	
17	Société d'histoire et d'archéologie en Saintonge maritime – SHASM	Saujon	Association		X
79	Histoire et patrimoine du Bressuirais – HPB	Bressuire	Association	X	
79	Bureau de recherches historiques et archéologiques du Mauléonnais	Mauléon	Association	X	
79	Société mauzéenne d'histoire locale	Mauzé Sur Le Mignon	Association		X
79	Centre d'études, de recherche et de documentation sur L'oralité	Parthenay	Association	X	
79	Société historique de Parthenay et du Pays de Gâtine	Parthenay	Association	X	
79	Société historique et archéologique du Val de Sèvre	Saint Maixent L'Ecole	Association		X
86	Association pour la sauvegarde de l'abbaye de l'Étoile	Archigny	Association		X
86	Centre de documentation musical	Beaumont	Association	X	
86	Société cartésienne de Châtelleraut	Châtelleraut	Association		X
86	Société des sciences de Châtelleraut	Châtelleraut	Association	X	
86	Société de recherches archéologiques	Chauvigny	Association	X	
86	Société des antiquaires de l'Ouest – SAO	Poitiers	Association	X	

LISTE DES ÉTABLISSEMENTS INTERROGES SUR LA PRÉSENCE DE FONDS PATRIMONIAUX

SERVICE DE L'ARMÉE

DPT	ÉTABLISSEMENT	VILLE	ÉTABLISSEMENT	RÉPONSE	ENQUÊTE
16	Armée de terre – Délégation militaire départementale de la Charente	Angoulême	Service de l'armée	X	
16	Base aérienne 709	Cognac	Service de l'armée	X	
17	Marine nationale – Service historique archives	Rochefort	Service de l'armée		
17	EETAA 722	Les Gonds	Service de l'armée	X	X
79	École nationale des sous-officiers d'active	Saint Maixent L'Ecole	Service de l'armée	X	
86	BSMAT Quartier Aboville	Poitiers	Service de l'armée	X	X
86	Centre d'archives de l'armement	Châtellerauld	Service de l'armée		

SERVICE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

16	Centre Départemental de Documentation Pédagogique de la Charente	La Couronne	Éducation nationale	X	
17	Centre Départemental de Documentation Pédagogique de la Charente-Maritime	La Rochelle	Éducation nationale	X	X
79	Centre Départemental de Documentation Pédagogique des Deux-Sèvres	Niort	Éducation nationale		
86	Centre Régional de Documentation Pédagogique de Poitou-Charentes	Poitiers	Éducation nationale		
16	Institut Universitaire de Formation des Maîtres	Angoulême	Éducation nationale	X	
17	Institut Universitaire de Formation des Maîtres	La Rochelle	Éducation nationale		X
79	Institut Universitaire de Formation des Maîtres	Niort	Éducation nationale		
86	Institut Universitaire de Formation des Maîtres	Poitiers	Éducation nationale		
16	Collège Lycée Saint-Paul	Angoulême	Établissement scolaire		
16	Lycée Guez de Balzac	Angoulême	Établissement scolaire		
17	Collège Eugène Fromentin	La Rochelle	Établissement scolaire		
17	Lycée polyvalent régional Jean Dautet	La Rochelle	Établissement scolaire		
79	Lycée Jean Macé	Niort	Établissement scolaire		
86	Collège Henri IV	Poitiers	Établissement scolaire	X	X
86	Lycée Victor Hugo	Poitiers	Établissement scolaire		

HOPITAUX

16	Centre hospitalier	Barbezieux	Hôpital		
16	Centre hospitalier	Cognac	Hôpital	X	
16	Centre hospitalier	Ruffec	Hôpital		
16	Centre hospitalier Camille Claudel	La Couronne	Hôpital	X	X
16	Centre hospitalier d'Angoulême	Saint Michel	Hôpital		
16	Hôpital Labajouderie	Confolens	Hôpital	X	X
16	Hôpital local	Châteauneuf	Hôpital	X	
16	Hôpital local	Jarnac	Hôpital	X	
16	Hôpital local	La Rochefoucauld	Hôpital		
17	Centre hospitalier	Marans	Hôpital	X	

DPT	ÉTABLISSEMENT	VILLE	ÉTABLISSEMENT	RÉPONSE	ENQUÊTE
17	Centre hospitalier de Jonzac	Jonzac	Hôpital		
17	E.S.P.A.S.	Royan	Hôpital	X	
17	Hôpital	Saintes	Hôpital		
17	Hôpital Rural Saint Honoré	Saint Martin de Ré	Hôpital		
17	Centre hospitalier	La Rochelle	Hôpital	X	
17	Centre hospitalier	Rochefort	Hôpital	X	
79	Hôpital Local	Melle	Hôpital	X	
79	Hôpital	Saint Maixent L'École	Hôpital		
79	Centre hospitalier de Niort	Niort	Hôpital	X	X
79	Centre hospitalier nord Deux-Sèvres	Bressuire	Hôpital		
79	Centre hospitalier nord Deux-Sèvres	Parthenay	Hôpital		
79	Centre hospitalier nord Deux-Sèvres	Thouars	Hôpital		
79	Hôpital local	Mauléon	Hôpital		
86	Centre hospitalier universitaire (C.H.U)	Poitiers	Hôpital		
86	Centre hospitalier Théophraste Renaudot	Loudun	Hôpital		
86	Centre hospitalier Camille Guérin	Châtellerauld	Hôpital		
86	Centre hospitalier	Montmorillon	Hôpital		

AUTRES ETABLISSEMENTS

16	Chambre d'Agriculture de la Charente	Angoulême	Autre		
17	Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime	La Rochelle	Autre		
79	Chambre d'Agriculture des Deux-Sèvres	Praheek	Autre		
86	Chambre d'Agriculture de la Vienne	Mignaloux	Autre	X	X
16	Chambre de Commerce et d'Industrie	Angoulême	Autre		
16	Chambre de Commerce et d'Industrie	Cognac	Autre		
17	Chambre de Commerce et d'Industrie	Rochefort	Autre	X	
17	Chambre de Commerce et d'Industrie de la Charente-Maritime	La Rochelle	Autre	X	X
79	Chambre de Commerce et d'Industrie	Niort	Autre	X	X
86	Chambre de Commerce et d'Industrie de la Vienne	Poitiers	Autre		
17	Conseil général de la Charente-Maritime Syndicat mixte du site de Brouage	La Rochelle	Autre		
16	Direction des constructions navales	Ruelle Sur Touvre	Autre		
16	Jas Hennessy et Cie	Cognac	Autre		
16	Leroy Somer	Angoulême	Autre		
16	Martell et Cie	Cognac	Autre	X	
16	Saint Gobain Emballage	Cognac	Autre		
16	Société Nationale Poudres et Explosifs	Angoulême	Autre	X	
17	Coop Atlantique	Saintes	Autre		
17	Mutualité Sociale Agricole	Saintes	Autre		

ANNEXE 3 - LES FONDS PATRIMONIAUX

REPARTITION DES FONDS PATRIMONIAUX PAR ETABLISSEMENT ET PAR TYPE DE DOCUMENTS

Les documents patrimoniaux non comptés sont notés NC dans le tableau. Les documents donnés en mètre linéaire ont été convertis en unité.

ETABLISSEMENTS		Livres	Périodiques	Manuscrits et archives	Documents graphiques	Médailles	Autres	Totaux	Archives en ml
16	Bibliothèque municipale d'Angoulême	38 837	104		550		7 500	46 991	
16	Bibliothèque municipale de Cognac	18 410		204	588		7	19 219	
16	Médiathèque municipale de Barbezieux	4 729	NC			2	190	4 921	
17	Médiathèque d'agglomération Michel-Crépeau	80 000	1 000	3 084	25 300	NC		109 384	
17	Médiathèque municipale de Saintes	70 000	NC	1 150	10 900			82 050	
17	Bibliothèque municipale de Saint-Jean-d'Angély	7 367	10 280	53	1 492		294	19 486	
17	Bibliothèque municipale de Royan	2 456	2 200	1	NC			4 657	
17	Bibliothèque municipale de Marennes	6 020	210					6 230	
17	Médiathèque municipale de Rochefort	94 572	16 248	192	4 433			115 445	563
17	Bibliothèque municipale de Nieul-sur-Mer	16						16	
17	Bibliothèque municipale de Pons	31					50	81	
79	Médiathèque de l'agglomération de Niort	84 000		5 000	14 200	50	1 200	104 450	
79	Bibliothèque municipale de Parthenay	3 174	NC					3 174	
79	Bibliothèque municipale de Bressuire	12	150	1				163	
79	Bibliothèque municipale de Thouars	10 500	2					10 502	
79	Bibliothèque municipale d'Aiffres	210						210	
79	Bibliothèque municipale de Chauray	315						315	
79	Bibliothèque municipale d'Echiré	200	600					800	
79	Bibliothèque municipale de Frontenay Rohan	120						120	
79	Médiathèque municipale de Lezay	1 000		2 300				3 300	
79	Bibliothèque municipale de Mauzé/Mignon	20						20	
79	Bibliothèque municipale de Melle	1 450						1 450	
79	Bibliothèque municipale de Saint-Gelais	NC						0	
79	Bibliothèque municipale de Saint-Maxire	25						25	
79	Bibliothèque municipale de Loudun	3 000		1 000				4 000	
86	Médiathèque François-Mitterrand de Poitiers	64 187	NC	NC	NC			64 187	
86	Bibliothèque du pays Châtelleraudais	22 243	5 302	26	104			27 675	

ETABLISSEMENTS		Livres	Périodiques	Manuscrits et archives	Documents graphiques	Médailles	Autres	Totaux	Archives en ml
16	Archives départementales de la Charente	8 500	NC		NC		280	8 780	
16	Archives municipales d'Angoulême	NC	NC	NC	NC				
17	Archives départementales de la Charente-Maritime	23 500	1 692 ml	52 ml	50 000			193 500	
17	Archives municipales de La Rochelle		15 ml					1050	1 700
17	Archives municipales de Rochefort	300			NC			300	915
79	Archives départementales des Deux-Sèvres de Niort	13 925	1 040 ml	1 277 ml			9 013	134 048	
79	Archives municipales de Niort	360		60	327			747	
79	Archives municipales de Parthenay	720	75	6				801	
79	Archives municipales de Bressuire							0	86
79	Archives municipales de Thouars							0	
86	Archives départementales de la Vienne	NC	NC	NC	NC			0	
86	Archives municipales de Châtelleraut	3	14	28 350	2 970		3 400	34 737	
86	Service commun de la documentation	36 000	NC		NC			36 000	
16	Musée de la Bande Dessinée d'Angoulême	15 000	10 000		3 000			28 000	
16	Musée du Papier « Le Nil » d'Angoulême	1 380	9 ml	450	540			2 370	
16	Musée des Beaux-Arts d'Angoulême	20	20	20	1 937	293		2 290	
16	Musées municipaux de Cognac	10		110	3 901	700		4 721	
17	Musée du Nouveau Monde de La Rochelle	572			143	NC		715	
17	Musée d'histoire du protestantisme de La Rochelle	1 242						1 242	
17	Muséum d'Histoire naturelle de La Rochelle	21 000	500 ml		NC			56 000	
17	Musée Ernest Cognacq de Saint-Martin-en-Ré	3 000	12 ml		2 200	2 500	30	8 570	
17	Musées de Saintes	379			183			562	
17	Musées de Rochefort	1 440	330		704	817		3 291	
79	Musée Bernard d'Agesci de Niort	1 200	15 ml	10	1 230	1 500	400	5 390	
79	Musée d'Airvault	50	1 500		150			1 700	
79	Musée Georges Turpin de Parthenay			31		6 273	4 718	11 022	
86	Musées de Châtelleraut	NC	NC		NC			0	
86	Musée des traditions populaires de Chauvigny	1 948			NC			1 948	250

ETABLISSEMENTS		Livres	Périodiques	Manuscrits et archives	Documents graphiques	Médailles	Autres	Totaux	Archives en ml
16	Mairie de Confolens	860						860	
17	Mairie de la Génétouze	2						2	
79	Mairie d'Arçais	300						300	
79	Mairie de St Georges Rex	500						500	
79	Mairie de St Varent	65						65	
79	Mairie de Mirebeau	2	NC		150			152	
17	CCI de la Charente-Maritime	200			1 100		20	1 320	
17	CDDP de la Charente-Maritime	10	5 ml					500	
79	CCI de Niort				200		50	250	
16	Centre hospitalier de Confolens	20						20	
16	Centre hospitalier Camille Claudel de La Couronne	193						193	
79	Centre hospitalier de Niort	496						496	
17	Bibliothèque de l'école de médecine navale	24 699						24 699	
17	Société d'ethnologie et de folklore du Centre-Ouest	1 248	23,4 ml	55				2 941	
86	Société historique et archéologique de Chauvigny	NC	NC	NC	NC			0	
86	Société des sciences de Châtellerault	1 500	20 ml		NC		160	3 060	
86	Centre de documentation musicale	17	NC		NC			17	
79	CERDO Parthenay	1 466	813	190	50 550		400	53 419	
79	HPB de Bressuire	630	NC		NC			630	
79	BRHAM de Mauléon	1 257	NC		NC			1 257	
79	Société historique de Parthenay	25	38					63	

POURCENTAGE DES COLLECTIONS EN ATTENTE DE TRAITEMENT ET DE CATALOGAGE

ETABLISSEMENTS		Collections en attente d'inventaire					Collections en attente de catalogage				
		mss.	Imp.	Pér.	Doc. G.	autres	mss.	Imp.	Pér.	Doc. G.	autres
16	Archives départementales de la Charente						85%	15%	90%	10%	
16	Archives municipales d'Angoulême						80%	80%	80%	80%	
17	Archives départementales de la Charente-Maritime							100%	14%	50%	
17	Archives municipales de La Rochelle							65%		78%	
17	Archives municipales de Rochefort				100%					100%	
79	Archives départementales des Deux-Sèvres						84%	50%		10%	
79	Archives municipales de Bressuire										
79	Archives municipales de Thouars					10%					10%
86	Archives municipales de Châtelleraut	10%	50%	100%	20%	40%	18%	50%	100%	20%	40%

16	Bibliothèque municipale d'Angoulême				100%			95%		100%	
16	Bibliothèque municipale de Cognac							50%	100%	100%	
16	Médiathèque municipale de Barbezieux		100%	100%				100%	100%		
17	Médiathèque d'agglomération Michel-Crépeau		12%	100%	85%		100%	12%	100%	85%	
17	Médiathèque municipale de Saintes			100%			10%	30%	100%		20%
17	Bibliothèque municipale de Saint-Jean-d'Angély		8%				100%	96%	100%	100%	
17	Bibliothèque municipale de Royan			100%	100%		100%	100%	100%	100%	
17	Bibliothèque municipale de Marennes							100%	100%		
17	Médiathèque municipale de Rochefort	100%					100%	90%	100%	100%	100%
17	Bibliothèque municipale de Nieul-sur-Mer		100%					100%			
17	Bibliothèque municipale de Pons							100%			
79	Médiathèque de l'agglomération de Niort	100%	23%		50%	60%	100%	7%		50%	60%
79	Bibliothèque municipale de Parthenay							100%	100%		
79	Bibliothèque municipale de Bressuire						100%	100%	100%		
79	Bibliothèque municipale de Thouars						100%	100%		100%	
79	Bibliothèque municipale d'Aiffres		100%				100%				
79	Bibliothèque municipale de Chauray		100%				100%				
79	Bibliothèque municipale d'Echiré		100%				100%				
79	Bibliothèque municipale de Frontenay Rohan		100%				100%				
79	Médiathèque municipale de Lezay		98%				98%				
79	Bibliothèque municipale de Saint-Gelais		100%				100%				
79	Bibliothèque municipale de Saint-Maxire		100%				100%				
86	Médiathèque François-Mitterrand de Poitiers	9%									
86	Bibliothèque universitaire de Poitiers										
86	Bibliothèque du pays Châtelleraudais		16%	85%				16%	85%	100%	

ETABLISSEMENTS		Collections en attente d'inventaire					Collections en attente de catalogage				
		mss.	Imp.	Pér.	Doc. G.	autres	mss.	Imp.	Pér.	Doc. G.	autres
16	Musée de la bande dessinée d'Angoulême		100%	100%	100%			100%	100%	100%	
16	Musée du papier « Le Nil » d'Angoulême	100%	98%	98%	90%		100%	98%	98%	90%	
16	Musées municipaux de Cognac	90%					90%				
17	Musée d'histoire du protestantisme de La Rochelle	100%	100%		100%		100%	100%		100%	
17	Muséum d'histoire naturelle de La Rochelle		47%	100%				47%	100%		
17	Musée Ernest Cognacq de Saint-Martin-en-Ré						100%	100%		100%	100%
79	Musée municipal d'Airvault		100%		100%			100%	100%	100%	

16	Mairie de Confolens	100%					100%	100%			100%
79	Mairie d'Arçais		100%					100%			
79	Mairie de St Georges Rex		100%					100%			
79	Mairie de St Varent							100%			
86	Mairie de Mirebeau		100%	100%				100%	100%		

16	Centre hospitalier de Confolens		100%	100%				100%	100%		
16	Centre hospitalier Camille Claudel de La Couronne			90%					90%		

86	Collège Henri IV de Poitiers		100%					100%			
----	------------------------------	--	------	--	--	--	--	------	--	--	--

17	CCI de la Charente-Maritime	50%	50%	50%	50%		50%	50%	50%	50%	
17	CCI de Niort				100%					100%	
86	Chambre d'Agriculture de la Vienne	100%	100%		100%		100%	100%		100%	

17	Sté Sciences naturelles de la Charente-Maritime										
79	CERDO Parthenay	72%				60%	50%				60%
79	HPB de Bressuire		100%		100%			100%			100%
79	BRHAM de Mauléon						100%	100%			60%
86	Centre de documentation musicale		90%	90%		90%		90%	90%		90%
86	Société des Sciences Châtelleraut										

ANNEXE 4 - LA FORMATION

FORMATION DES AGENTS AFFECTES À LA GESTION DU PATRIMOINE

Formation initiale des agents

Liste des formations initiales

Répartition par établissement

ENC Ecole nationale des chartes	→	2 bibliothèques, 1
DCB Diplôme de conservateur des bibliothèques	→	1 service d'archives
CAFB Livre ancien	→	5 bibliothèques, 2 services d'archives
DESS archivistique	→	1 bibliothèque, 3 services d'archives
Licence d'ingénierie documentaire	→	1 bibliothèque
DUT Métiers du livre	→	1 service d'archives
DAF Direction des Archives de France	→	1 service d'archives
ABF Association des bibliothécaires français	→	2 bibliothèques
EBD	→	2 musées

FORMATION CONTINUE DES AGENTS

Liste des formations continues

Répartition par établissement

CNFPT Centre national de la fonction publique territoriale	→	4 bibliothèques, 4 services d'archives et 3 musées
ABCD	→	5 bibliothèques, 2 services d'archives
IUT et LICENCE des métiers du livre et de la documentation	→	3 bibliothèques
ENSSIB	→	2 bibliothèques
DAF Direction des archives de France	→	1 service d'archives
INP Institut national du patrimoine	→	1 service d'archives
BNF	→	1 service d'archives
ADBS	→	1 service d'archives

FORMATIONS SOUHAITEES PAR LES AGENTS EN CHARGE DE FONDS PATRIMONIAUX

Liste des formations souhaitées

Répartition par établissement

Évaluation des fonds patrimoniaux (analyse technique et diagnostic de l'état des livres)	→	12 bibliothèques
Gestion d'un fonds patrimonial, livres et documents graphiques : (conservation préventive, dépoussiérage, entretien, conditionnement et règles de conservation)	→	8 bibliothèques, 6 services d'archives et 2 musées
Catalogage et indexation des fonds patrimoniaux, livres et documents graphiques	→	3 bibliothèques et 3 musées
Catalogue informatique des fonds patrimoniaux, livres et documents graphiques (UNIMARC RAMEAU)	→	2 bibliothèques et 2 musées
Mise en valeur des fonds patrimoniaux (numérisation, site Internet, médiation, travail pédagogique)	→	3 bibliothèques, 2 services d'archives et 1 musée
Restauration et reliure	→	1 service d'archives et 1 musée
Droit d'auteur, droit de l'image	→	1 service d'archives
Histoire de l'édition et de la presse 19 ^e et 20 ^e siècles	→	1 bibliothèque
Identification des supports photos anciens	→	1 service d'archives
Bibliographie matérielle	→	1 bibliothèque
Techniques d'illustrations	→	1 bibliothèque

ORGANISMES DE FORMATION AUXQUELS SOUHAITENT AVOIR RECOURS LES AGENTS

Organismes de formation

Répartition par établissement

CNFPT Centre national de la fonction publique territoriale	→	13 bibliothèques, 1 service d'archives et 8 musées
ABCD	→	3 bibliothèques et 1 musée
ENSSIB	→	3 bibliothèques
DAF Direction des archives de France	→	4 services d'archives et 1 musée
BMVR	→	1 bibliothèque et 1 musée
BNF	→	1 bibliothèque et 1 musée
CIRMLD	→	1 bibliothèque
AAF	→	1 service d'archives
INP	→	1 musée